

# L'Enseignement Primaire

REVUE ILLUSTREE DE L'ECOLE ET DE LA FAMILLE

ORGANE MENSUEL

Des écoles primaires catholiques de la province de Québec  
Publié dans les intérêts de l'Éducation et de l'Instruction

Rédacteur-en-chef: **C.-J. MAGNAN**, Professeur à l'École normale Laval

## SOMMAIRE

DOCUMENTS OFFICIELS.—Avis officiels du Département de l'Instruction publique, p. 513.—PÉDAGOGIE: La gratuité des livres à l'école primaire, *C.-J. Magnan*, p. 515.—A travers les rapports des inspecteurs, p. 521.—La rédaction à l'école primaire, p. 523.—Enseignement de l'agriculture, p. 525.—L'enseignement de la tenue des livres, p. 527.—La réforme de l'orthographe, p. 533.—Extrait du dernier rapport du Surintendant de l'Instruction publique: sommaires des statistiques des écoles de la province de Québec, p. 538.—Géométrie usuelle ou mesurage, *J. Ahern*, p. 541.—Cours d'analyse, *H. Nansol*, p. 544.—Etude sur la ponctuation, p. 545.—Histoire naturelle, p. 547.—Chronique du mois, p. 554.—ENSEIGNEMENT PRATIQUE: Instruction religieuse, p. 554.—Langue française: Grammaire, p. 555, 556, 558, 561.—Exercices d'invention, p. 556, 557.—Récitation, p. 557, 559.—Rédaction, p. 559, 560.—Dictées, p. 556, 557, 558, 559, 560.—Composition, p. 560.—Arithmétique, p. 564.—Algèbre, 567.—Géométrie, p. 569.—Langue anglaise, p. 570.—CABINET DE L'INSTITUTEUR: Questions de grammaire, *C.-J. M.*, p. 571.—LA PAGE DE LA JEUNE FILLE: Marie Jenna, sa vie et ses œuvres, *suite*, p. 572.—Conférences d'instituteurs, p. 573.—AU COIN DU FEU: Petits oiseaux, p. 574.

GRAVURES: Dessin, p. 542.—Fruit de la rose, p. 547.—Fleur du liseron, p. 548.—Fleur du chêne, p. 549.—La chute de Montmorency, *Amable Proulx*, p. 550.—Petits oiseaux, 574.

## ABONNEMENT :

Canada: Un an . . . \$1.25      Etranger: Un an . . . \$1.25

## QUEBEC

DUSSAULT & PROULX, imprimeurs-éditeurs  
1, Rue PORT DAUPHIN, 1

Toute communication concernant la Rédaction, l'Administration ou les Annonces, doit être adressée à C.-J. MAGNAN, Directeur-Propriétaire de L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, Boîte 330, Haute-Ville, Québec.



# REGIONS DE COLONISATION

dans la Province de Québec

**7,000,000** d'acres de terres  
à vendre

**Terres faciles à défricher**

**Bonnes routes de colonisation**

**Prix des terres: 20 à 60 cents de l'acre**

Région du Lac  
St-Jean et du  
Saguenay

DANS cette seule partie du pays, le Gouvernement peut concéder plus de deux millions d'acres de terre.

La terre est fertile presque partout et exempte de roches. De grandes et magnifiques rivières conduisent aux principaux cantons. Il y a aussi de très bonnes routes de colonisation.

Outre les paroisses plus anciennes, on compte des établissements très prospères dans les cantons

**Normandin  
Pelletier  
Dalmas  
Dolbeau  
Delisle**

**Albanel  
Taillon  
Taché  
Dequen  
Bourget**

**Parent  
Dablon  
Malherbes  
Dufferin**

Voir 3e et 4e page de la couverture

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



## AVIS OFFICIELS

### Département de l'Instruction Publique

#### *Nomination de commissaires d'écoles*

Par arrêté ministériel, en date du 18 mars courant (1901), M. Georges Richard a été nommé commissaire d'écoles pour la municipalité de Sainte-Jeanne de Neuville, comté de Portneuf, en remplacement de M. Georges Rhéaume, démissionnaire.

Par arrêté ministériel, en date du 21 mars courant (1901), MM. Eusèbe Legault et Cyrille Lauzon ont été nommés commissaires d'écoles pour la municipalité de Sainte-Geneviève No 1, village, comté Jacques-Cartier, en remplacement de MM. J. A. Chauret et Anselme Laframboise, démissionnaires.

#### *Nomination d'un syndic d'écoles*

Par arrêté ministériel, en date du 20 mars courant (1901), M. Noah Charron a été nommé syndic d'écoles pour la municipalité de "Bowman et Denholm," comté d'Ottawa, en remplacement de M. Peter Gagnon, décedé.

#### *Erection d'une nouvelle municipalité scolaire*

Par arrêté ministériel, en date du 18 mars courant (1901), le territoire formant le présent village de Hatley Nord, aussi, lots, 223, 224, 232, 233, 237 à 253, tous deux inclusivement, du 2<sup>e</sup> rang, lots 498 à 514, tous deux inclusivement, moins lot 508,

partie est 523, lots 524, 525, 526, 527, partie est 551, lot 552, partie est 553, lots 559, 560, parties est 561 et 568, et lots 569 à 579 tous deux inclusivement, du 3<sup>e</sup> rang; lot 638 du 4<sup>e</sup> rang, a été détaché de la municipalité scolaire du canton de Hatley, comté de Stanstead, et érigé en une municipalité séparée pour les fins scolaires, sous le nom de "municipalité scolaire du village de Hatley Nord," comté de Stanstead.

Cet arrêté prendra effet le 1<sup>er</sup> juillet 1901.

#### *Délimitation de municipalités scolaires*

Par arrêté ministériel, en date du 18 mars courant (1901), les lots suivants, savoir: Nos 380 et 381 du cadastre officiel de Sainte-Jeanne de Neuville, ont été détachés de la municipalité de Sainte-Jeanne de Neuville, comté de Portneuf, et annexés, pour les fins scolaires, à la municipalité de Saint-Basile, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1<sup>er</sup> juillet prochain, 1901.

Par arrêté ministériel, en date du 18 mars courant (1901), le territoire suivant, savoir: le lot No 10 du premier rang du canton Tremblay, sauf les propriétés de MM. Pitre Gagnon et François Crête, a été détaché de la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-Anne, comté de Chicoutimi et annexé pour les fins scolaires, à la municipalité du village de Sainte-Anne.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1901).

Par arrêté ministériel, en date du 18 mars courant (1901), les lots suivants du premier rang de "Linière" sud-est, comté de Beauce, savoir: Nos 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76 et 77, ont été annexés, pour fins scolaires, à la municipalité scolaire de la "paroisse" de Saint-Côme de Kennébec, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1901.

*Nouvelle municipalité scolaire*

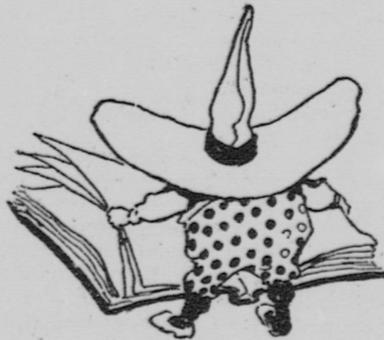
Par arrêté ministériel, en date du 15 mars 1901, les lots 20a, 21a, 21b, 18a, 16a, 16c, est 12, 15a, 15b, 15c, 19a, 1/2 sud 23, 25 et 26a, 24b, 24c, 12b, 24a, 18 et 19a, 17a, 1/2 ouest 15a et 15b, 15c, 17b, 13c, 14b, 12a, 16a, 11c, 12c, 14a, 14b, 12a, 11b, 10b, 10a,

9a, 11a, 14a, 13a, 14c, 15, 15b, 1/2 est 13b, 13c, 22a, 13a, 22a, connus comme section numéro deux de la municipalité scolaire de Onslow Nord, comté de Pontiac, ont été détachés de la dite municipalité;

et

Les lots 17e, 17d, 17b, rang 6, lots 11a, 10a, 10b, 12a, 12b, 13a, 13b, 13a, 11b, 14a, 14b, 19c, 20c, 18a, 18b, 19d, 20d, 21, 21c, 21a, 21b, 20b, 19a, 19b, 17a, 16a, 16c, 15a, 15a, 15b, connus comme section numéro 5, de la municipalité scolaire de Onslow Sud, comté de Pontiac, ont été détachés de la dite municipalité, et les deux sections susdites ont été érigées en une municipalité séparée pour fins scolaires, devant être connue comme municipalité scolaire de Onslow Centre, comté de Pontiac.

Cet arrêté ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1901.



## PEDAGOGIE



### La gratuité des livres à l'école primaire

**L'**IMPORTANT question de l'Instruction publique dans la province de Québec vient d'être officiellement placée dans une voie sûre et patriotique. A la dernière session de la Législature, le gouvernement, par l'entremise de l'honorable M. Turgeon, Secrétaire provincial, a annoncé en termes catégoriques qu'à l'avenir il agirait de concert avec le Conseil de l'Instruction publique dans les questions relatives à l'éducation.

La raison, la *raison nationale*, devrions-nous dire, que M. Turgeon a apportée à l'appui de sa déclaration, c'est que le peuple canadien-français, s'il veut rester fort, prospérer et s'affirmer de plus en plus, doit rester uni avec son clergé. Et pour prouver la sincérité de cette courageuse attitude, le gouvernement a repoussé par une écrasante majorité le projet de loi de l'instruction obligatoire présenté à la Chambre par un de ses partisans. Disons de suite que l'opposition, par la bouche de son chef distingué, l'honorable M. Flynn, a appuyé loyalement le ministère Parent, dans cette occasion.

Ainsi, il est donc bien établi que le peuple de notre province, par la voix de ses représentants dans la Législature, ne veut pas s'aventurer, sur le terrain de l'éducation, dans des sentiers non recommandés par l'Église.

Voilà une situation qui ne présente pas d'équivoque. Ce spectacle d'une Chambre de représentants populaires, au vingtième siècle, affirmant solennellement un principe aussi chrétien, commande l'admiration des esprits sérieux.

\*  
\*  
\*

Mais si le peuple canadien-français repousse toute innovation dangereuse en matières scolaires, il ne faut pas croire qu'il est pour l'*immobilisation* ; ce serait se faire grandement illusion. Il voudrait avoir des écoles élémentaires où les enfants apprennent de bonne heure à *lire, écrire et compter* tout en s'instruisant des éléments de la religion et en acquérant occasionnellement des notions sur l'histoire nationale, la géographie, la grammaire et les leçons de choses, qui comprennent : agriculture (plantes, animaux, vie des champs, etc.) éléments des sciences naturelles, inventions, découvertes.

Voilà, pour un père de famille, ce que l'école élémentaire devrait être capable de procurer à ses enfants. Mais le père de famille est rarement en mesure de pouvoir donner du *corps* à ses idées. Et la commission scolaire qui le représente est, dans la plupart des cas, dans l'impossibilité de réaliser l'idéal du chef de famille. C'est alors que l'État, dont le devoir est de travailler au bonheur du peuple tout entier, se fait un devoir d'intervenir, non pour *diriger* mais pour *aider*. C'est ce qui arrive heureusement dans la province de Québec. L'État, ne voulant pas s'arroger une mission qui ne lui appartient pas, a institué un Conseil qui a pour mission, lui, de diriger notre système scolaire en rédigeant des programmes, en établissant des règlements, en approuvant les livres, etc., etc.

Ce Conseil est divisé en deux Comités, l'un catholique, l'autre protestant. Les évêques catholiques romains font partie de *droit* du Comité catholique qui est composé d'un nombre égal d'évêques et de laïques. C'est ce comité qui est chargé de la gouverne des écoles catholiques. Nous l'avons dit plus haut, chaque comité du Conseil est chargé de l'approbation des livres de classes, des règlements qui regardent les programmes, le classement des élèves, etc., etc.

Il arrive très souvent que les instructions données aux municipalités par le Comité catholique (ou le Surintendant qui le représente) sont mal suivies ou ne sont point suivies du tout. C'est ce qui a lieu dans la presque totalité des municipalités pour *l'usage des livres approuvés* et dans des *milliers* d'écoles pour le *classement des élèves*. Les *Règlements* du Comité catholique disent, art. 131 : " Les commissaires ou les syndics d'écoles de chaque municipalité ne feront usage, pour toutes leurs écoles, que de *la même série des livres classiques autorisés*. Ils en feront une liste qui sera déposée dans chacune des écoles sous leur contrôle."

Voyons comment cet article très sage des *Règlements scolaires* est suivi dans les mille municipalités scolaires de notre province. En consultant les derniers rapports de MM. les inspecteurs d'écoles, nous constatons que *deux cent treize* municipalités seulement, sur *mille*, ont obtenu la note *10* accordée à celles dont les écoles sont parfaitement pourvues de *livres autorisés*.

Il est donc prouvé que près de huit cents municipalités ne se conforment pas absolument aux règlements du comité catholique sur le chapitre très important des livres autorisés. Nous voulons bien croire que dans un grand nombre d'endroits on se conforme en partie à la loi, mais, comme question de fait, il n'y a absolument que le cinquième des municipalités scolaires qui sont à l'abri de tout reproche au sujet des livres de classe. Et ceux qui sont au courant de ce qui se passe à la petite école savent que parmi les ouvrages non autorisés et en vogue, nous devons placer le syllabaire.

Nous connaissons un syllabaire retranché de la liste des livres approuvés par le Comité catholique depuis de nombreuses années, qui se vend par milliers chaque année dans toute la province. Il y a aussi bien d'autres livres dépourvus d'ordre, de bons sens et de méthode, qui occupent une place d'honneur dans un très grand nombre d'écoles.

L'article 43 de la loi de l'Instruction publique dit bien que "La subvention doit être retenue aux municipalités faisant usage de livres non autorisés," mais il faudrait punir les quatre cinquièmes de la province. Il est facile de comprendre combien un abus aussi général serait difficile à réprimer.

Cependant, convient-il, dans l'intérêt de nos enfants, de laisser subsister un semblable état de choses sans prendre les mesures nécessaires au respect de la loi ?

— Non, et le gouvernement, dont le devoir est d'aviser aux moyens propres à assurer la mise en vigueur des règlements du Comité catholique, a compris que seule la gratuité des livres réussira à débarrasser les municipalités scolaires du grand nombre de livres non autorisés actuellement en usage dans les écoles. Mais cette gratuité devait être entourée de sages précautions. C'est ce qui a été fait. En premier lieu, le gouvernement offre la gratuité au lieu de l'imposer. Puis le *Premier livre*, qui sera distribué aux municipalités et aux maisons d'éducation qui en feront la demande d'ici au mois d'août prochain, a été soumis au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et, sauf quelques détails, il en a reçu une approbation pleine et entière.

La lettre suivante fait connaître en deux mots le côté pratique de *Mon Premier livre* :

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, le 28 août 1900.

Monsieur C. J. MAGNAN,

Professeur à l'École normale Laval.

Bien cher Monsieur,

Je suis bien satisfait de votre ouvrage : *Mon premier livre* et je vous en félicite. Avec les quelques légères corrections que vous a suggérées le sous-comité des livres et que vous avez acceptées, votre livre sera accueilli très favorablement.

La distribution des matières par mois et par semaines poussera les institutrices à faire exécuter le programme d'études avec plus de régularité et leur fera comprendre qu'elles ne doivent pas immobiliser leurs élèves, mais les faire avancer graduellement. Je vous réitère, ainsi qu'à M. Ahern, mes sincères félicitations.

Agréez, cher M. Magnan, l'assurance de mon entier dévouement.

† L. N. Arch. de Québec. "

On ne saurait mieux faire toucher du doigt le mal qui paralyse nos écoles élémentaires. *L'immobilisation* : le mot est bien trouvé. En deux traits de plume, le grand évêque éducateur démontre la nécessité impérieuse de pourvoir nos écoles élémentaires de livres qui seront tout à la fois une aide attrayante pour l'élève et un guide pour l'institutrice. *L'expérience* manque à la plupart des institutrices, car elles ne font pas de l'enseignement une carrière. Règle générale, on peut affirmer, sans exagération, que le personnel enseignant de nos écoles primaires se renouvelle tous les trois ans. Il est donc facile de comprendre jusqu'à quel point l'esprit de suite fait défaut à la petite école. On le sait, parmi les livres que l'on met entre les mains des élèves de première et de deuxième année, il y en a très peu qui sont conformes aux besoins intellectuels des *tout jeunes* et rédigés suivant les règles de la pédagogie. Et ce sont les livres médiocres qui ont le plus de vogue dans les municipalités.

Ce manque d'expérience chez les titulaires de nos écoles primaires, dû au renouvellement constant du personnel enseignant, est la cause que le classement des élèves, l'exécution du programme d'études, l'emploi du temps, le choix et la quantité des matières qui conviennent année par année aux élèves à partir de leur entrée à la classe, la méthode à suivre pour mettre au plus tôt les jeunes élèves en mesure de lire, d'écrire et de compter, tout cela est exécuté au hasard dans un très grand nombre d'écoles primaires.

Mais comment remédier à l'inexpérience des institutrices ?—En leur fournissant des manuels "qui distribuent la matière à enseigner par semaines et par mois," suivant l'opinion autorisée de S. G. Mgr l'archevêque de Québec.

Voilà le second argument qui milite en faveur d'une distribution judicieuse de livres gratuits, au moins au premier degré de l'école élémentaire.

Mais un troisième motif, celui-là d'un ordre pédagogique tout-à-fait supérieur, milite en faveur de la distribution gratuite des livres aux tout jeunes élèves des écoles primaires. C'est celui-ci : *la nécessité d'apprendre à lire aux enfants le plus tôt possible.*

Il est inutile de démontrer la nécessité pour l'instituteur de rechercher les moyens les plus propres à mettre promptement l'enfant en état de lire et de tirer un utile parti de cet art pour lui ou pour les autres.

La lecture donne pour ainsi dire à l'élève la clef de toutes les autres connaissances. Il n'est pas une branche du programme scolaire qui ne suppose la connaissance de la lecture ou dont l'étude ne se lie intimement avec elle. La langue dans laquelle notre mère nous a appris à balbutier nos premières paroles, dans laquelle elle-même, en nous communiquant son cœur et sa pensée, nous a donné la première initiation à la vie intellectuelle, religieuse et morale ; la langue que nos pères ont apportée de la noble France et qu'ils ont con-

servée avec un soin jaloux ; la langue que nos orateurs, nos historiens, nos romanciers et nos poètes nous ont appris à aimer ; la langue relève surtout de la lecture, mais de la lecture bien sentie et bien rendue.

De plus, quand les enfants sauront lire, il sera facile de varier leurs occupations en leur donnant différentes sortes de devoirs, tandis que les enfants qui ne savent pas lire, s'occupant constamment des mêmes choses, se fatiguent et s'ennuient durant les longues heures de classe. Dans de telles conditions, le maintien de l'ordre, du silence parmi les commençants, devient très difficile, pour ne pas dire impossible. Au contraire, lorsque les occupations sont variées, le temps de l'école paraît infiniment plus court.

L'instituteur a donc intérêt à enseigner la lecture aux commençants le plus tôt possible. Le jour où il sait lire couramment, le tout jeune élève devient actif ; il cesse d'être un obstacle à la bonne discipline dans la classe.

Et les meilleures autorités pédagogiques s'accordent à dire que l'écriture et l'orthographe doivent marcher de front avec la lecture et qu'elles doivent être une répétition constante des leçons de lecture. Puis, il est d'absolu nécessité que les élèves s'initient, dès les débuts de leur scolarité, à l'étude concrète des premiers nombres et des règles simples de l'arithmétique.

Mais le manuel rédigé en vue de l'enseignement simultané et méthodique de la lecture, de l'écriture et de l'orthographe n'existait pas ici. Il a fallu le rédiger conformément aux besoins de nos écoles. C'est ce qui a eu lieu avec le résultat que l'on sait.

Le manuel est divisé en deux parties, reliées séparément : PREMIÈRE PARTIE : *Lire, Écrire, Compter*. DEUXIÈME PARTIE : *Lecture courante* appliquée aux principales branches du programme.

La matière de l'ouvrage est adaptée aux dix mois de l'année scolaire.

PREMIÈRE PARTIE : Comprend cinq mois.—Chaque *semaine* est composée de quelques pages de lecture élémentaire, d'écriture et d'une leçon d'arithmétique enfantine ; généralement une *récapitulation* termine chaque semaine. A la fin des vingt premières semaines, l'élève a parcouru toutes les difficultés qui constituent le mécanisme de la lecture ; il sait écrire ce qu'il a appris à lire, et, de plus, il peut faire les premières opérations de l'arithmétique d'une manière raisonnée.

DEUXIÈME PARTIE : (*Lecture courante*) Comprend également cinq mois.—Chaque *semaine* est composée de cinq leçons de lecture, traitant alternativement de la Religion (Ancien et Nouveau Testament), de la Géographie, de l'Histoire nationale, des Leçons de choses et de la Grammaire. A la fin des vingt dernières semaines, l'élève a acquis, à l'aide de la lecture-courante, des notions sommaires, mais complètes, sur les matières ci-dessus nommées.

Grâce à ce programme concentrique, l'enfant, n'irait-il qu'une année à l'école, serait en mesure de *lire*, d'*écrire* et de *compter* passablement, et aurait étudié sans effort, en même temps qu'il apprenait à lire, les grandes lignes de toute l'Histoire Sainte, les principaux personnages Canadiens, de Jacques-Cartier au Cardinal Taschereau, etc., etc.

L'économie complète de la méthode que nous venons d'exposer repose sur cette grande vérité pédagogique : *La lecture donne à l'élève la clef de toutes les autres connaissances.*

Chacun sait avec quelle lenteur, règle générale, les enfants apprennent à lire et à écrire à la petite école. Ces pauvres petits, on commence par leur faire apprendre une série interminable de *grosses lettres* : majuscules, minuscules, manuscrites, gothiques, etc. Puis arrive le *bé à bâ*, le *bé à blâ* et toute une légion de syllabes et de mots détachés qui ne disent rien à l'esprit et au cœur de l'élève. Enfin, les premières pages que l'on fait lire couramment aux élèves contiennent sans discernement toutes les difficultés de la lecture. Avec une pareille méthode, il n'est pas étonnant de rencontrer un très grand nombre d'enfants qui, après une, deux, et quelquefois trois années de classe, ne savent pas encore lire d'une manière passable.

La méthode suivie dans le nouveau manuel met le jeune élève, dès la première semaine de sa scolarité, en mesure de lire des *mots usuels*, des expressions qui lui sont familières, de petites phrases disant quelque chose à son esprit.

Enfin, les *gravures*, si utiles dans les classes des jeunes élèves, lorsqu'elles sont judicieusement adaptées à un texte qui est à la portée des enfants, font presque toujours défaut dans les syllabaires qui sont généralement en usage dans les écoles sous contrôle.

Le nouveau manuel, dans ses deux *parties*, en contient près de trois cents, non jetées au hasard, mais amenées de façon à fixer le sujet de la leçon dans l'intelligence de l'élève.

En résumé : la gratuité des livres au premier degré de l'école élémentaire aura pour effet, nous en avons la sincère conviction : 1° de débarrasser nos municipalités scolaires des manuels non autorisés ; 2° de suppléer à l'inexpérience des institutrices ; 3° d'introduire dans nos écoles des méthodes rationnelles et recommandées par le Conseil de l'Instruction publique.

C.-J. MAGNAN.

---

**A TRAVERS LES RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES**

---

**IDÉES ET SUGGESTIONS**

---

M. T. BEAULIEU.—Une chose qui n'avance pas vite, c'est la partie matérielle : les maisons d'école et le mobilier. Sur ce point, on peut dire sans exagération que les lois et les règlements de l'instruction publique ne sortent guère des livres qui les renferment. Depuis si longtemps que les règlements scolaires prescrivent que les salles de classes auront telles dimensions, recevront tant de lumière, comprendront telle quantité d'air, avec un système pour le renouveler, elles sont encore pour la plupart, trop petites, trop basses, point aérées, mal éclairées, et partant, en contravention avec les lois les plus élémentaires de l'hygiène. A voir le peu de progrès qui se fait sous ce rapport, on est porté à accuser les inspecteurs de négligence au sujet des maisons et du matériel en général. Ils s'en occupent pourtant, et ce n'est pas le moindre de leurs soucis, mais ils n'ont d'autre force que la persuasion et nous savons ce qu'elle vaut quand il s'agit de puiser dans la bourse du contribuable. Après sa visite aux écoles d'une municipalité, l'inspecteur inscrit ses remarques au registre de la commission scolaire. Il note que telle maison est mauvaise, tel mobilier défectueux, et demande aux commissaires d'y mettre ordre. Puis il fait les mêmes remarques dans les bulletins qu'il adresse au Surintendant, qui, à son tour, fait ses observations aux commissaires. Ces messieurs, à leur réunion qui suit, prennent connaissance des notes de l'inspecteur et des exigences du Surintendant, auquel ils répondent qu'ils sont disposés à suivre ses instructions, mais ils remettent à plus tard l'exécution des travaux demandés et il n'en est plus question. L'année suivante, l'inspecteur trouve les choses dans le même état avec une année d'usure en plus. Il renouvelle ses observations aux commissaires et au Surintendant qui avertit de nouveau les commissaires, lesquels font de nouvelles protestations de leurs bonnes dispositions, mais ça finit là. Toute cette correspondance, avec son résultat, peut se résumer en deux mots : beaucoup d'encre, point de travaux. J'ai demandé pendant sept ans l'agrandissement d'une salle de classe, où les enfants étaient entassés comme des sardines en boîtes, et je ne l'ai obtenu qu'après ce temps, alors que le commissaire de l'arrondissement était un homme bien disposé, que j'ai persuadé de la nécessité de cette amélioration et qui a eu assez de courage pour vaincre les objections de ses collègues.

M. D. BÉGIN.—Vous avez pu constater, Monsieur le Surintendant, par mes cahiers de bulletins de cette année et des années précédentes, que le matériel des classes, tel que tableaux noirs, tables ou pupitres, bancs, cartes géographiques, etc., fait énormément défaut, qu'il faut tous les ans noter le même manquement de ces objets pourtant absolument indispensables au progrès d'une école. En parcourant ces mêmes bulletins, on voit tout de suite que la plupart des maisons d'école sont non seulement trop petites, mais de moitié trop petites.

Il est bien difficile d'obtenir un bon classement des élèves, comme aussi de faire suivre absolument par tous les programmes d'études, et cela à cause de la présence irrégulière des enfants à l'école et de la volonté de certains parents qui s'obstinent à ne permettre qu'on n'enseigne que la lecture et le catéchisme à leurs enfants.

M. E. BÉLAND.—Sur 135 maisons d'école sous contrôle, 45 ont la grandeur exigée par les règlements scolaires, les 90 autres n'ont pas la grandeur voulue et sont, pour la plupart, bien défectueuses sous les autres rapports. Je crois bien agir en conseillant aux commissions scolaires de ne pas réparer ces maisons qui ne sont pas hygiéniques, afin de les voir plus tôt remplacées par de bonnes écoles construites d'après les plans approuvés par le département de l'Instruction publique.

La plupart des curés des différentes paroisses de mon district s'occupent activement de promouvoir les intérêts de l'éducation dans leurs écoles, et je puis dire avec certitude que partout ces dignes prêtres sont l'âme du progrès, quelques-uns même ont accepté

la charge de commissaires d'écoles. Dans certaines municipalités, le curé et les commissaires ont visité avec moi les écoles de leur paroisse, je désirerais bien que cette bonne habitude fût partout adoptée, afin que les autorités locales puissent s'habituer à voir par elles-mêmes les défauts sérieux qui existent dans leurs écoles, et les progrès qu'y font les élèves.

M. J.-E. BELCOURT.—Les institutrices deviennent de plus en plus rares, et le nombre de celles qui enseignent sans brevet augmente, chaque année, dans mon district. Je me permettrai ici de signaler le fait que dans certaines municipalités, surtout du comté de Nicolet, les salaires sont si minimes qu'on ne peut se procurer que difficilement les services d'institutrices diplômées de paroisses étrangères. Je crois qu'il est devenu nécessaire de payer aux institutrices un salaire qui leur permettra de vivre; et il serait peut-être à propos de ne pas permettre l'engagement d'institutrices non brevetées dans les municipalités où l'on ne paie que \$60 par année.

M. L. H. BELLEROSE.—Les progrès, en général, sont très bons; et je n'hésite pas à affirmer que la plupart des institutrices ont bien su mettre à profit les conseils qui leur ont été donnés pendant les conférences pédagogiques de chaque année. Ces conférences ont été régulièrement suivies par presque toutes les institutrices de mon district. L'automne dernier, j'ai eu le plaisir de voir, à chacune des quatre conférences, des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, à Victoriaville et à Arthabaskaville, puis des religieuses de l'Assomption, à Stanfold, avec celles de leurs élèves qui se préparaient alors à subir l'examen pour l'obtention du brevet de capacité. Je suis certain que si ces jeunes filles ont écouté attentivement tout ce qui leur a été dit pendant ces deux jours, elles s'en sont bien trouvées lorsqu'elles se sont présentées au bureau des examinateurs, et qu'il s'est agi de pédagogie. (1)

M. C. BOUCHARD.—Vous me permettez, Monsieur le Surintendant, de revenir sur un sujet que j'ai déjà traité dans mon rapport de 1892-93, rapport qui fut reproduit dans *L'Enseignement Primaire* et dans presque tous les journaux français de Québec et de Montréal. C'est celui du mode de paiement des octrois accordés aux écoles primaires. Je désirerais, comme tous ceux qui s'intéressent au paiement régulier du salaire des institutrices, que les subventions à délivrer aux municipalités fussent payées dans la dernière quinzaine du mois de juin, ou, au moins, dans la première du mois de juillet.

La construction des maisons d'école se fait assez bien, parce qu'on est obligé de suivre les plans que vous avez approuvés: sans cela, on ferait encore des maisons impossibles, chacun voulant faire à sa tête et suivant son goût.

Le mobilier des écoles sous contrôle n'a pas été souvent renouvelé ni amélioré. Lorsqu'on le remplace, on fait faire des tables qu'on peut à peine remuer, comme celles qui se trouvent dans les écoles de Berthier. Dans les couvents, presque toutes les classes sont pourvues de beaux et bons pupitres, avec chaise pour chaque élève.

M. C. BRAULT.—*Nouvelles maisons d'école.* Dans la ville de Ste-Anne-de-Bellevue, magnifique couvent, sous l'habile direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

A la Station-du-Coteau, école de filles, un peu petite, mais propre, bien éclairée et très bien meublée.

Bonne et jolie maison d'école dans chacun des arrondissements suivants, savoir:

Dans l'arrondissement No 6, de Ste-Marthe; dans l'arrondissement No 3, de l'Île Bizard; dans l'arrondissement No 6, de St-Lazare; dans l'arrondissement du village de Ste-Justine. Cette dernière maison est à deux étages et spacieuse.

Dans mes prochains bulletins, j'aurai la satisfaction de vous mentionner plusieurs nouvelles maisons d'école construites pendant les présentes vacances, d'après les règlements.

(1) M. l'inspecteur Béland fait la même remarque.

M. J.-A. CHABOT.—Je suis heureux de le dire, en général, les écoles de ma circonscription sont tenues d'une manière satisfaisante ; surtout les élèves sont mieux classés et le programme d'études suivi plus fidèlement.

Si nos salles de classe étaient un peu plus spacieuses, les mobiliers meilleurs, maîtres et élèves auraient plus de goût, les premiers à enseigner et les derniers à fréquenter la classe, et par suite, on constaterait des progrès plus marquants.

Un de mes confrères dit, dans son rapport de 1899 qu'il a un des comtés les plus riches de la province, je ne puis en dire autant, car j'ai le plus pauvre, je crois ; malgré cela, plusieurs municipalités ont construit des maisons d'école très confortables, notamment : Cap-Chat, Barachois-de-Malbaie, Rivière-au-Renard et Ste. Adélaïde-de-Pabos. Je dois féliciter le révérend D. Gillis qui, au moyen de dons généreux, a fait construire dans sa paroisse, Douglstown, un joli couvent, dont la direction sera confiée aux religieuses du St-Rosaire en septembre prochain ; cette maison, la seule de ce genre dans le comté de Gaspé, devra produire d'excellents résultats ; elle a coûté au-delà de \$2,000. De concert avec les contribuables, le curé Gillis a aussi doté d'une belle grande école l'arrondissement No 2 de la même municipalité.

Ce sont les mobiliers scolaires qui laissent le plus à désirer dans mon district d'inspection. Dans mes premières visites, je n'étais pas assez sévère sur ce point ; cependant, j'ai des félicitations à faire à Mlle Angéline Cassivi, titulaire de l'Anse-du-Gros-Cap-au-Os, qui, au moyen de petites soirées, a perçu une jolie somme dont le revenu a été employé à acheter pour sa classe des pupitres améliorés (tels que les modèles pris sur *L'Enseignement Primaire*). Mlles Flynn, directrices de l'école modèle de Percé, de même, ont doté leur classe de ces jolis pupitres. Une couple d'autres municipalités m'ont promis de suivre ce bon exemple. Je dois des remerciements à M. le Surintendant, sur les remarques prises dans mes bulletins, d'avoir fait écrire aux commissaires de certaines municipalités, leur conseillant de pourvoir leurs écoles d'un mobilier plus convenable. Je crois que ceci va avoir un bon effet.

(A suivre.)

## La rédaction à l'école primaire (1)

### 2ÈME EXERCICE

#### L'ÉCOLE EST L'APPRENTISSAGE DE LA VIE

Pensées principales à développer :

*Habitude de travail et d'exactitude ;*

*Formation du caractère ;*

*L'enfant apprend à obéir ;*

*L'enfant apprend à vivre en société ;*

DÉVELOPPEMENT.—Chacun a, dans la vie, un rôle à remplir qui nécessite toujours une certaine dose de travail ; c'est justement à l'école que l'enfant apprend de bonne heure à travailler. Il n'en connaît guère la nécessité, mais il en prend l'habitude malgré lui, et, plus tard, accomplira sa tâche sans ennui. Obligé dès sa jeunesse de faire toujours ses devoirs en temps voulu, il se rendra à ses occupations avec la même ardeur et surtout la même exactitude qu'il mettrait à aller en classe.

C'est de plus à l'école que se forme en grande partie le caractère de l'enfant. Là, il apprend à connaître une autre volonté que la sienne, et se voit souvent forcé d'obéir. Plus tard, il ne pourra pas agir comme il le voudrait, et retrouvera, quelque position

(1) Résumé d'une conférence donnée sur ce sujet par MM. les inspecteurs d'écoles, sous la direction du Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1900-1901.

qu'il occupe, une autorité supérieure à la sienne dont il se verra obligé de suivre les instructions et les ordres. Il lui semblera alors tout naturel de plier.

Il est encore un autre point à considérer. C'est que l'enfant se trouve à l'école en rapports constants avec de petits camarades, comme il le sera plus tard avec la société. Il prend alors l'habitude de vivre au milieu de personnes, dont le caractère diffère du sien ; il apprend à ne pas être égoïste et à se montrer, au contraire, bon et charitable envers ses semblables. En un mot, il se fait au tempérament, aux goûts de chacun, et arrive ainsi à les comprendre. Plus tard, il ne sera pas étonné de rencontrer des goûts opposés aux siens ; il sera ainsi tout disposé à admettre la discussion et à accepter les avis et les bons conseils.

En dehors de toutes ces raisons morales, il est bien juste de dire que l'école est l'apprentissage de la vie, puisque tout ce qui s'y enseigne a son application et son utilité pour tous.

### 3ÈME EXERCICE

*Traduire le morceau suivant :*

#### BENEFITS OF AFFLICTION.

The path of sorrow, and that path alone,  
Leads to the land where sorrow is unknown ;  
No traveller ever reached that blessed abode,  
Who found no thorns and briars in his road.  
The world may dance along the flowery plain,  
Cheered as they go by many a sprightly strain ;  
Where nature has her mossy velvet spread,  
With unshod feet they yet securely tread :  
Admonished, scorn the caution and the friend,  
Bent on all pleasure, heedless of its end  
But He, who knew what human hearts would prove,  
How slow to learn the dictates of His love,  
That hard by nature, and of stubborn will,  
A life of ease would make them harder still,  
In pity to the souls His grace designed  
To rescue from the ruin of mankind,  
Called for a cloud to darken all their years,  
And said, " Go spend them in a vale of tears."

O balmy gales of soul-reviving air !  
O salutary streams that murmur there !  
These, flowing from the fount of grace above,  
Those breathed from lips of everlasting love,  
The flinty soil, indeed, their feet annoys,  
Chill blasts of trouble nip their springing joys.  
An envious world will interpose its frown,  
To mar delights superior to its own ;  
And many pang experienced still within,  
Reminds them of their hated inmate, Sin,  
But ills of every shape and every name,  
Transformed to blessings, miss their cruel aim :  
And every moment's calm that soothes the breast,  
Is given in earnest of eternal rest.

Ah, be not sad, although thy lot be cast  
Far from the flock, and in a boundless waste !  
No shepherds' tents within thy view appear,  
But the chief Shepherd even there is near.  
Thy tender sorrows and thy plaintive strain,  
Flow in a foreign land, but not in vain ;  
Thy tears all issue from a service divine,  
And every drop bespeaks a Saviour thine—  
So once in Gedeon's fleece the dews were found,  
And drougnt on all the drooping herbs around.

(COWPER.)

(TRADUCTION)

## BIENFAITS DE L'AFFLICTION

Le sentier de la douleur, et ce sentier seul, conduit au séjour où la douleur est inconnue : nul mortel n'a franchi ce seuil béni qui n'ait rencontré sur son passage des ronces et des épines. Traversant un paysage émaillé de fleurs, l'homme peut se livrer à la joie, encouragé par les accords d'une musique entraînante ; il peut parcourir pieds nus, sans crainte de se heurter, ces sentiers que la nature a recouverts d'un moelleux tapis de verdure ; tout entier à ses plaisirs, et sans s'occuper de leur suites funestes, il peut mépriser et les avis *salutaires*, et la voix amie qui les lui donne.

Mais celui qui connaissait *d'avance* le cœur humain ; qui savait avec quelle lenteur l'homme écoute la voix du divin amour ; qui connaissait la dureté de sa nature et l'opiniâtreté de sa volonté ; qui n'ignorait point qu'une vie d'aisance le rendrait de plus en plus insensible,—voulut, par pitié pour l'homme et par un effet de sa miséricorde, venir au secours de l'âme humaine. Il ordonna aux nuages d'assombrir les jours de l'homme ici-bas, et leur dit : " Allez, faites de ce séjour une vallée de larmes."

O brises embaumées d'un air qui vivifie l'âme, brises échappées des lèvres mêmes de l'éternel amour : O courants salutaires dont les ondes murmurantes jaillissent là-haut de la source de toute grâce ! Le sol couvert de cailloux peut, il est vrai, rendre pénible la marche de l'homme ; le souffle glacé de l'affliction peut flétrir ses joies naissantes ; un monde envieux peut, de ses traits empoisonnés, gâter des plaisirs supérieurs aux siens ; et plus d'une angoisse que l'homme éprouve au dedans de lui-même, lui rappelle sans cesse son ennemi intérieur, le péché. Mais les maux, quelle que soit leur forme et sous quelque nom qu'ils se présentent, *acceptés avec humilité*, se transforment en bénédictions, manquent leur fin cruelle ; et chaque moment de calme qui soulage le cœur, est accordé comme gage de l'éternel repos.

Ah ! cesse d'être triste, bien que par le sort tu sois relégué loin du troupeau, errant au milieu d'une solitude sans bornes. Aucune tente ne s'offre à tes regards inquiets : mais le Pasteur suprême veille continuellement sur toi. Ce n'est pas en vain que tes chagrins, tes accents douloureux s'envolent vers une terre étrangère : tous les pleurs découlent d'une source divine, et chacune de tes larmes appelle ton Sauveur, comme autrefois la toison de Gédéon attirait chaque gouttelette de rosée, et laissait dans la sécheresse toutes les plantes languissantes qui l'entouraient.

(à suivre)

## Enseignement de l'agriculture (1)

## L'AGRICULTURE ET LA RÉCRÉATION

Sans s'imposer de fatigues, on peut en récréation intéresser les élèves et cultiver ainsi leur esprit d'observation.

Par exemple, leur expliquer ce que veut dire feuilles alternes, feuilles opposées, etc.

Le rosier, l'accacia ont des feuilles opposées ; l'herbe St-Jean, la moutarde, des feuilles alternes.

On leur demande ensuite de chercher eux-mêmes ce genre de feuilles et ils s'en font un plaisir.

(1) Résumé d'une conférence donnée sur ce sujet par MM. les inspecteurs d'écoles, sous la direction du Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1900-1901.

De même pour les fleurs dont ils sont heureux de retenir les noms et l'espèce.

Si l'on voit des mauvaises herbes le long des chemins, leur faire comprendre qu'elles doivent être fauchées de bonne heure, pour que la graine ne s'en répande point dans les champs, etc.

A l'automne, leur faire voir la quantité de graines sur un pied de marguerite, de moutarde, de renoncule, de chardon, etc., etc.

Leur parler des petits oiseaux. En observer un et compter combien de mouches ou autres insectes il a attrapés en peu de temps ; leur faire apprécier, aimer les oiseaux.

(Comparer la forme de leur bec et dire pourquoi ces différentes formes.)

Leur faire voir que, dans la bonne terre, les arbres deviennent très hauts et bien développés.

Que l'on peut juger de la nature du sol par les arbres qui y ont crû naturellement.

Les ormes dans une terre argileuse, humide, riche.

Les pins dans les terrains sablonneux, etc.

Enfin une foule d'observations qui sont autant de leçons de choses que l'on doit faire, autant que possible, en parlant aux yeux, si l'on ne veut pas perdre son temps.

C'est en cultivant leur esprit d'observation que l'on en fera des hommes d'ordre.

Pas d'ordre, pas de succès, pas de progrès.

Une personne d'ordre souffre de voir qu'une chose n'est pas à sa place.

Rien ne passe inaperçu parce qu'elle voit, parce que son œil est exercé.

Il est des gens qui peuvent regarder une chose plusieurs années sans la voir !

Ex. Combien y a-t-il de sortes de plantes sur l'emplacement de l'école ?

Sans compter, plusieurs répondraient 10, et il y en a probablement 50, peut-être 100 !

#### L'AGRICULTURE A LA MAISON

Sous forme de petits exercices de composition, on peut demander à un élève de répondre à une question comme celle-ci :

Combien d'instruments aratoires avez-vous chez vous ? Il en fera l'inventaire : Deux charrues, trois herbes à dents droites, une herse à spring, un grubber, etc.

Voir à la propriété du langage ; une herse à ressorts, un cultivateur, etc.

Comme problèmes :

Combien avez-vous de vaches et combien donnent-elles de lait en moyenne ?

• Combien avez-vous de moutons et combien ont-ils donné de laine en moyenne ?

Ce sont autant de questions qui éveillent l'intérêt et qui préparent l'élève à se rendre compte de ce qu'il fait et ce qu'il fera plus tard.

C'est ce que l'on appelle de l'enseignement pratique.

(à suivre)

## L'enseignement de la tenue des livres (1)

## JOURNAL

Nom de la localité, le 12 mars 1900.

Pages du Grand Livre.	1	Nom de l'élève	CR.				
		Placement : Argent 400 barils de farine	à \$5.60	2800 00 2240 00		5040 00	
		———— 13 ————					
	2	E. Vincent	DR			201 25	
		L. de V.					
		———— 14 ————					
	3	B. Legris	CR			420 00	
		S. f. 1.					

Nom de la localité, le 15 mars 1900.

Pages du Grand Livre.	4	Jos. Thomas	DR				
		L. de V.				115 00	
		———— 17 ————					
	5	Geo. Ross	DR				
		L. de V.				481 25	
		———— 19 ————					
	3	B. Legris	DR				
		Argent, à compte				220 00	
		———— 19 ————					
	6	Geo. Miller	CR				
		S. f. 2.				445 00	
		———— 20 ————					
	7	E. Néel	DR				
		L. de V.				143 75	

(1) Résumé d'une conférence donnée sur ce sujet par MM. les inspecteurs d'écoles, sous la direction du Surintendant de l'Instruction publique.—Année 1900-1901.

		———— 20 ————			
8	J. Mathieu		DR		
	L. de V.			575	00
		———— 21 ————			
2	E. Vincent		CR		
	Argent, à compte			175	00
		———— 21 ————			
3	B. Legris		DR		
	Argent, à compte,			75	00
		———— 22 ————			
4	Jos. Thomas		DR		
	L. de V.			610	00

*Nom de la localité, le 23 mars 1900.*

Pages du Grand Livre.	5	Geo. Ross	CR			
		Argent, à compte,		231	25	
	6	Geo. Millet	DR			
		Argent, à compte,		200	00	
		———— 24 ————				
	2	E. Vincent	DR			
		L. de V.			112	50
			CR			
2	Argent, à compte,			50	00	
	———— 24 ————					
4	Jos. Thomas	CR				
	Argent, à compte,			50	00	
	———— 26 ————					
3	B. Legris	DR				
	Argent, à compte,			105	00	

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

529

		— 26 —				
6	Geo. Miller		CR			
	S. f. 3.				575	00
		DR				
6	Argent, à compte				400	00
		— 27 —				
7	E. Néel		CR			
	Argent, à compte,				100	00

Nom de la localité, le 28 mars 1900.

Pages du Grand Livre	5	Geo. Ross	DR			
		L. de V.			1000	00
			CR			
	5	Argent, à compte,			700	00
		— 29 —				
	8	J. Mathieu	DR			
		L. de V.			369	00
		— 30 —				
	7	E. Néel	CR			
		Argent, à compte,			43	75
		— 31 —				
	3	B. Legris				
		Argent, à compte,			8	00

		<i>Livre de Caisse</i>	<i>Dn</i>	<i>Cr</i>		
			Sommes reçues.		Sommes payées.	
1900						
Mars	12	A nom de l'élève, placement.....	2800	00		
"	14	A L. de V.....	254	25		
"	16	Par Facture, 2.....			225	00
"	19	Par B. Legris, à compte.....			220	00
"	21	A. E. Vincent, à compte.....	175	00		
"	21	Par B. Legris, à compte.....			75	00
"	23	A. Geo. Ross, à compte.....	231	25		
"	23	Par Geo. Miller, à compte.....			200	00
"	24	A. E. Vincent, à compte.....	50	00		
"	24	A. Jos. Thomas, à compte.....	50	00		
"	26	Par B. Legris, à compte.....			105	00
"	26	Par Geo. Miller, à compte.....			400	00
"	27	A. E. Néel, à compte.....	100	00		
"	27	Par salaire du commis, 2 semaines, au 24 courant,			10	00
"	28	A. Geo. Ross, à compte.....	700			
"	30	A. E. Néel, à compte.....	43	75		
"	31	Par papeterie, frais de poste, etc.....			6	00
"	31	A. B. Legris, à compte.....			8	00
"	31	Par balance.....			3155	25
			4404	25	4404	25
Avril	1	A balance.....	3155	25		

## LIVRE DE VENTES

Nom de la localité, 13 mars 1900.

		Au comptant		A crédit	
	E. Vincent,			A crédit,	
	35 barils de farine à \$5.75			201	35
	———— 14 ———				
	Th. Noliu,			Au comptant,	
	45 barils de farine à \$5.65	254	25		
	———— 15 ———				
	Jos. Thomas,			A crédit,	
	20 barils de farine à \$5.75			115	
	———— 17 ———				
	Geo. Ross,			A crédit,	
	75 barils de farine à \$5.75				
	100 miuots d'avoine à .50	\$431.25			
		50.00			
				481	52

— 20 —				
E. Néel,		A crédit,		
25 barils de farine	à \$5.75		143	75
— 20 —				
J. Mathieu,		A crédit,		
100 barils de farine	à \$5.75		575	
— 22 —				
Jos. Thomas,		A crédit,		
300 minots d'avoine	à \$ .50	\$150.00		
80 barils de farine	à \$5.75	460.00		
		610		
— 24 —				
E. Vincent,				
225 minots d'avoine,	à \$ .50		112	50
		Reçu à compte	50	

*Nom de la localité, 28 mars 1900.*

— 29 —				
Geo. Ross,				
800 minots d'avoine	à \$ .50	400		1000
100 barils de farine	à \$6.00	600		
		700		
		Reçu à compte.	700	
— 29 —				
J. Mathieu,		A crédit,		
60 barils de farine	à \$6.15		369	

Il est temps de revoir ce que vous avez enseigné jusqu'à présent. Questionnez les élèves sur les différents genres d'opérations et sur la manière d'en tenir compte ; — faites dire comment les écritures de ces opérations doivent se faire ; — demandez quels renseignements se trouvent dans la Caisse, dans les Factures, dans le Livre de ventes, dans le Journal ; donnez comme exercices des séries d'opérations exigeant l'emploi du Livre de caisse, du Journal, du Livre de ventes, et la rédaction de Factures ; — analysez ces opérations et faites faire toutes les écritures qu'exige chacune d'elles ; en agissant de cette manière vous familiariserez vos élèves avec la théorie et la pratique de la tenue des livres.

Vous pouvez leur parler maintenant du Grand Livre ; ils apprendront tout ce qu'il y a à apprendre au sujet de ce livre pour ainsi dire sans s'en apercevoir.

Le Grand Livre est un livre sur lequel on groupe par tableaux toutes les opérations faites avec un même fournisseur, ou avec un même client (*pratique*). S'il s'agit d'un fournisseur, on inscrit d'un côté tout ce qu'il a fourni, de l'autre côté toutes les sommes qui lui ont été payées ; s'il s'agit d'un client, on mentionne d'une part ce qu'il a acheté, d'autre part ce qu'il a payé. Cet état de la situation du fournisseur ou du client s'appelle *compte*.

Ainsi, faire le Grand Livre n'est autre chose que classifier en *tableaux* ou *comptes* les **articles du Journal**.

Dans le Journal que nous venons de vous exposer, il y a 8 noms différents, savoir *l'Elève*, E. Vincent, B. Legris, Jos. Thomas, Geo. Ross, Geo. Miller, E. Néel, J. Mathieu. Chacun de ces noms sera le titre d'un tableau ou compte au Grand Livre.

Dans la *pratique*, on a coutume de consacrer une page entière à chaque compte. Si, en enseignant la tenue des livres, on suivait cet usage, il y aurait une dépense inutile d'une grande quantité de papier.

Le meilleur moyen d'obvier à cet inconvénient tout en consacrant une page à chaque compte, (cette dernière condition est très importante, si on désire que les élèves comprennent parfaitement en peu de temps), c'est de faire faire les comptes sur de petites pages. Dans le cas actuel, faites diviser une demi-feuille de papier *foolscap* en quatre parties égales ; cela donnera quatre feuillets, ce qui, en comptant les deux côtés de chaque feuillet, donne huit pages.

Faites faire des pages semblables pour les exercices suivants ; lorsqu'il faudra une page plus longue, que les élèves divisent la demi-feuille en deux. Quand vos élèves seront pourvus de cahiers de tenue des livres, exigez qu'ils fassent les Grands Livres comme nous venons de l'indiquer, avant de les copier dans leurs cahiers.

Chaque compte au Grand Livre figure sur une page divisée en deux parties égales ; celle de gauche pour le **Débit**, où l'on porte toutes les valeurs reçues par le compte ; celle de Droite pour le **Crédit**, où s'inscrivent toutes les valeurs que le compte fournit. Chacune des deux parties du compte est divisée en 5 colonnes disposées comme dans le tableau suivant :

(a)

<i>Dr</i>		<i>Titre de compte</i>					<i>Cr</i>		
Date Année et Mois	Quantième	Explication :— Pourquoi ce compte est débité	Page du journal	Somme	Date Année et Mois	Quantième	Explication :— Pourquoi ce compte est crédité	Page du journal	Somme

(b)

(à suivre)

### La réforme de l'orthographe

Le ministre de l'Instruction publique de France a publié récemment un nouvel *Arrêté* au sujet de la simplification de l'orthographe.

Cette fois, l'Université et l'Académie se sont mises d'accord. On se souvient qu'après la publication du premier arrêté, l'Académie a réclamé contre un bon nombre de "tolérances" que le conseil supérieur de l'Instruction publique avait admises. M. Leygues a éprouvé alors le besoin de se concerter avec les gardiens du dictionnaire. Le résultat de ces études en commun a fourni la matière de l'arrêté que nous publions aujourd'hui.

En somme, la réforme se compose d'une série de "tolérances." Il ne sera pas compté de "faute" aux candidats (en France) pour avoir employé le masculin ou le féminin, le singulier ou le pluriel dans les phrases dont la liste est dressée.

Le ministre profite de l'occasion pour recommander aux recteurs de ne pas faire usage des dictées qui ne sont qu'"une suite de phrases vides de sens et dans lesquelles sont accumulées à plaisir les bizarreries et les pièges orthographiques." Il recommande en même temps d'emprunter le texte des dictées aux meilleurs auteurs français, afin que les élèves reçoivent en même temps une leçon de grammaire et une leçon de goût.

Voici l'arrêté qui accompagne la circulaire du ministre :

#### Arrêté du 26 février 1901 sur la question de la simplification de l'orthographe.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Vu l'article 5 de la loi du 27 février 1880 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 1900 ;

Le Conseil supérieur de l'instruction publique entendu,

Arrête :

Art. 1er.—Dans les examens ou concours dépendant du Ministère de l'instruction publique, qui comportent des épreuves spéciales d'orthographe, il ne sera pas compté de fautes aux candidats pour avoir usé des tolérances indiquées dans la liste annexée au présent arrêté.

La même disposition est applicable au jugement des diverses compositions rédigées en langue française, dans les examens ou concours dépendant du Ministère de l'Instruction publique qui ne comportent pas une épreuve spéciale d'orthographe.

Art. 2.—L'arrêté du 31 juillet 1900 est rapporté.

GEORGES LEYGUES.

Liste annexée à l'arrêté du 26 février 1901.

#### SUBSTANTANTIFS

**Pluriel ou singulier.**—Dans toutes les constructions où le sens permet de comprendre le substantif complètement aussi bien au singulier qu'au pluriel, on tolérera l'emploi de l'un ou l'autre nombre. Ex. : *des habits de femme* ou *de femmes* ; — *des confitures de groseille* ou *de groseilles* ; — *des prêtres en bonnet carré* ou *en bonnets carrés* ; — *ils ont ôté leur chapeau* ou *leurs chapeaux*.

#### SUBSTANTIFS DES DEUX GENRES

1. **Aigle.** — L'usage actuel donne à ce substantif le genre masculin, sauf dans le cas où il désigne des enseignes. Ex. : *les aigles romaines*.

2. **Amour, orgue.** — L'usage actuel donne à ces deux mots le genre masculin au singulier. Au pluriel, on tolérera indifféremment le genre masculin ou le genre féminin. Ex. : *les grandes orgues* ; *un des plus beaux orgues* ; — *de folles amours, des amours tardifs*.

3. **Délice et délices** sont, en réalité, deux mots différents. Le premier est d'un usage rare et un peu recherché. Il est inutile de s'en occuper dans l'enseignement élémentaire et dans les exercices.

4. **Automne, enfant.** — Ces deux mots étant des deux genres, il est inutile de s'en occuper particulièrement. Il en est de même de tous les substantifs qui sont indifféremment des deux genres.

5. **Gens, orge.** — On tolérera dans toutes les constructions l'accord de l'adjectif au féminin avec le mot *gens*. Ex. : *instruits* ou *instruites par l'expérience, les vieilles gens sont soupçonneux* ou *soupçonneuses*.

On tolérera l'emploi du mot *orge* au féminin sans exception : *orge carrée, orge mondée, orge perlée*.

6. **Hymne.** — Il n'y a pas de raison suffisante pour donner à ce mot deux sens différents suivant qu'il est employé au masculin ou au féminin. On tolérera les deux genres aussi bien pour les chants nationaux que pour les chants religieux. Ex. : *un bel hymne* ou *une belle hymne*.

7. **Pâques.** — On tolérera l'emploi de ce mot au féminin aussi bien pour désigner une date que la fête religieuse. Ex. : *à Pâques prochaine* ou *à Pâques prochaines*.

#### PLURIEL DES SUBSTANTIFS

**Pluriel des noms propres.** — La plus grande obscurité régnant dans les règles et les exceptions enseignées dans les grammaires, on tolérera dans tous les cas que les noms propres précédés de l'article pluriel prennent la marque du pluriel : *les Corneilles* comme *les Gracques* ; — *des Virgiles* (exemplaires) comme *des Virgiles* (éditions.)

Il en sera de même pour les noms propres de personnes désignant les œuvres de ces personnes. Ex. : *des Meissonniers*.

**Pluriel des noms empruntés à d'autres langues.** — Lorsque ces mots sont tout à fait entrés dans la langue française, on tolérera que le pluriel soit formé suivant la règle générale. Ex. : *des exéats* comme *des déficits*.

#### NOMS COMPOSÉS

**Noms composés.** — Les noms composés se rencontrent aujourd'hui tantôt avec le trait d'union, tantôt sans trait d'union. Il est inutile de fatiguer les enfants à apprendre des contradictions que rien ne justifie ; l'absence de trait d'union dans l'expression *pomme de terre* n'empêche pas cette expression de former un véritable mot composé aussi bien que *chef-d'œuvre* par exemple. Ces mots pourront toujours s'écrire sans trait d'union.

## ARTICLE

**Article devant les noms propres de personnes.**— L'usage existe d'employer l'article devant certains noms de famille italiens : *le Tasse, le Corrège*, et quelquefois à tort devant des prénoms : *(le) Dante, (le) Guide*.— On ne comptera pas comme une faute l'ignorance de cet usage.

Il règne aussi une grande incertitude dans la manière d'écrire l'article qui fait partie de certains noms français : *la Fontaine, la Fayette* ou *Lafontaine, Lafayette*. Il convient d'indiquer dans les textes dictés, si, dans les noms propres qui contiennent un article, l'article doit être séparé du nom.

**Article supprimé.**— Lorsque deux adjectifs unis par *et* se rapportent au même substantif de manière à désigner en réalité deux choses différentes, on tolérera la suppression de l'article devant le second adjectif. Ex. : *l'histoire ancienne et moderne*, comme *l'histoire ancienne et la moderne*.

**Article partitif.**— On tolérera *du, de la, des* au lieu de *de* partitif devant un substantif précédé d'un adjectif. Ex. : *de* ou *du bon pain, de bonne viande* ou *de la bonne viande, de* ou *des bons fruits*.

**Article devant plus, moins, etc.**— La règle qui veut qu'on emploie *le plus, le moins, le mieux* comme un neutre invariable devant un adjectif indiquant le degré le plus élevé de la qualité possédée par le substantif qualifié sans comparaison avec d'autres objets est très subtile et de peu d'utilité. Il est superflu de s'en occuper dans l'enseignement élémentaire et dans les exercices. On tolérera *le plus, la plus, les plus, les moins, les mieux*, etc., dans des constructions telles que : *on a abattu les arbres le plus ou les plus exposés à la tempête*.

## ADJECTIFS

**Accord de l'adjectif.**— Dans la locution *se faire fort de*, on tolérera l'accord de l'adjectif. Ex. : *se faire fort, forte, forts, fortes de...*

**Adjectif construit avec plusieurs substantifs.**— Lorsqu'un adjectif qualificatif suit plusieurs substantifs, de genres différents, on tolérera toujours que l'adjectif soit construit au masculin pluriel, quel que soit le genre du substantif le plus voisin. Ex. : *appartements et chambres meublés*.

**Nu, demi, feu.**— On tolérera l'accord de ces adjectifs avec le substantif qu'ils précèdent. Ex. : *nu* ou *nus pieds, une demi* ou *demie-heure* (sans trait d'union entre les mots) ; *feu* ou *feue la reine*.

**Adjectifs composés.**— On tolérera la réunion des deux mots constitutifs en un seul mot qui formera son féminin et son pluriel d'après la règle générale. Ex. : *nouveauté, nouveauté, nouveautés, nouveautés* ; — *courtvetu, courtvêtue, courtvêtus, courtvêtues*, etc.

Mais les adjectifs composés qui désignent des nuances étant devenus, par suite d'une ellipse, de véritables substantifs invariables, on les traitera comme des mots invariables. Ex. : *des robes bleu clair, vert d'eau*, etc., de même qu'on dit *des habits marron*.

**Participes passés invariables.**— Actuellement les participes *approuvé, attendu, ci-inclus, ci-joint, excepté, non compris, y compris, ôté, passé, supposé, vu*, placés avant le substantif auquel ils sont joints, restent invariables. *Excepté* est même déjà classé parmi les prépositions. On tolérera l'accord facultatif pour ces participes, sans exiger l'application de règles différentes suivant que ces mots sont placés au commencement ou dans le corps de la proposition, suivant que le substantif est ou n'est pas déterminé. Ex. : *ci joint* ou *ci jointes les pièces demandées* (sans trait d'union entre *ci* et le participe) ; — *je vous envoie ci joint* ou *ci jointe copie de la pièce*.

On tolérera la même liberté pour l'adjectif *franc*. Ex. : *envoyer franc de port* ou *franche de port une lettre*.

**Avoir l'air.**— On permettra d'écrire indifféremment : *elle a l'air doux* ou *douce, spirituel* ou *spirituelle*. On n'exigera pas la connaissance d'une différence de sens subtile suivant l'accord de l'adjectif avec le mot *air* ou avec le mot désignant la personne dont on indique l'air.

**Adjectifs numériques.**— *Vingt, cent*. La prononciation justifie dans certains cas la règle actuelle qui donne un pluriel à ces deux mots quand ils sont multipliés par un

autre nombre. On tolérera le pluriel de *vingt* et de *cent* même lorsque ces mots sont suivis d'un autre adjectif numéral. Ex. : *quatre vingt* ou *quatre vingts dix hommes* ; — *quatre cent* ou *quatre cents trente hommes*.

Le trait d'union ne sera pas exigé entre le mot désignant les unités et le mot désignant les dizaines. Ex. : *dix sept*.

Dans la désignation du millésime, on tolérera *mille* au lieu de *mil* comme dans l'expression d'un nombre. Ex. : *l'an mil huit cent quatre vingt dix* ou *l'an mille huit cents quatre vingts dix*.

#### ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS, INDÉFINIS ET PRONOMS

**Ce.**—On tolérera la réunion des particules *ci* et *là* avec le pronom qui les précède, sans exiger qu'on distingue *qu'est ceci*, *qu'est cela* de *qu'est ce ci*, *qu'est ce là*.—On tolérera la suppression du trait d'union dans ces constructions.

**Même.**—Après un substantif ou un pronom au pluriel, on tolérera l'accord de *même* au pluriel et on n'exigera pas de trait d'union entre *même* et le pronom. Ex. : *nous mêmes*, *les dieux mêmes*.

**Tout.**—Devant un nom de ville on tolérera l'accord du mot *tout* avec le nom propre sans chercher à établir une différence un peu subtile entre des constructions comme *toute Rome* et *tout Rome*.

On ne comptera pas de faute non plus à ceux qui écriront indifféremment, en faisant parler une femme : *je suis tout à vous* ou *je suis toute à vous*.

Lorsque *tout* est employé avec le sens indéfini de *chaque*, on tolérera indifféremment la construction au singulier ou au pluriel du mot *tout* et du substantif qu'il accompagne. Ex. : *des marchandises de toute sorte* ou *de toutes sortes* ; — *La sottise est de tout (tous) temps et de tout (tous) pays*.

**Aucun.**—Avec une négation, on tolérera l'emploi de ce mot aussi bien au pluriel qu'au singulier. Ex. : *ne faire aucun projet* ou *aucuns projets*.

**Chacun.**—Lorsque ce pronom est construit après le verbe et se rapporte à un mot pluriel sujet ou complément, on tolérera indifféremment, après *chacun*, le possessif *son*, *sa*, *ses* ou le possessif *leur*, *leurs*. Ex. : *ils sont sortis chacun de son côté* ou *de leur côté* ; — *remettre des livres chacun à sa place* ou *à leur place*.

#### VERBE

**Verbes composés.**—On tolérera la suppression de l'apostrophe et du trait d'union dans les verbes composés. Ex. : *entrouvrir*, *entrecroiser*.

**Trait d'union.**—On tolérera l'absence de trait d'union entre le verbe et le pronom sujet placé après le verbe. Ex. : *est il*.

**Différence du sujet apparent et du sujet réel.**—Ex. : *sa maladie sont des vapeurs*. Il n'y a pas lieu d'enseigner de règles pour des constructions semblables dont l'emploi ne peut être étudié utilement que dans la lecture et l'explication des textes. C'est une question de style et non de grammaire qui ne saurait figurer ni dans les exercices élémentaires ni dans les examens.

**Accord du verbe précédé de plusieurs sujets non unis par la conjonction et.**—Si les sujets ne sont pas résumés par un mot indéfini tel que *tout*, *rien*, *chacun*, on tolérera toujours la construction du verbe au pluriel. Ex. : *Sa bonté, sa douceur le font admirer*.

**Accord du verbe précédé de plusieurs sujets au singulier unis par ni, comme, ainsi que et autres locutions équivalentes.**—On tolérera toujours le verbe au pluriel. Ex. : *ni la douceur ni la force n'y peuvent rien* ou *n'y peut rien* ; — *la santé comme la fortune demandent à être ménagées* ou *demande à être ménagée* ; — *le général avec quelques officiers sont sortis* ou *est sorti du camp* ; — *le chat ainsi que le tigre sont des carnivores* ou *est un carnivore*.

**Accord du verbe quand le sujet est un mot collectif.**—Toutes les fois que le collectif est accompagné d'un complément au pluriel, on tolérera l'accord du verbe avec le complément. Ex. : *un peu de connaissances suffit* ou *suffisent*.

**Accord du verbe quand le sujet est plus d'un.**—L'usage actuel étant de construire le verbe au singulier avec le sujet *plus d'un*, on tolérera la construction du verbe au singulier même lorsque *plus d'un* est suivi d'un complément au pluriel. Ex. : *plus d'un de ces hommes était* ou *étaient à plaindre*.

**Accord du verbe précédé de un de ceux (une de celles) qui.**—Dans quels cas le verbe de la proposition relative doit-il être construit au pluriel, et dans quels cas au singulier ? C'est une délicatesse de langage qu'on n'essaiera pas d'introduire dans les exercices élémentaires ni dans les examens.

**C'est, ce sont.**—Comme il règne une grande diversité d'usage relativement à l'emploi régulier de *c'est* et de *ce sont*, et que les meilleurs auteurs ont employé *c'est* pour annoncer un substantif au pluriel ou un pronom de la troisième personne au pluriel, on tolérera dans tous les cas l'emploi de *c'est* au lieu de *ce sont*. Ex. : *c'est* ou *ce sont* des montagnes et des précipices.

**Concordance ou correspondance des temps.**—On tolérera le présent du subjonctif au lieu de l'imparfait dans les propositions subordonnées dépendant de propositions dont le verbe est au conditionnel présent. Ex. : *il faudrait qu'il vienne* ou *qu'il vint*.

## PARTICIPE

**Participe présent et adjectif verbal.**—Il convient de s'en tenir à la règle générale d'après laquelle on distingue le participe de l'adjectif en ce que le premier indique l'action et le second l'état. Il suffit que les élèves et les candidats fassent preuve de bon sens dans les cas douteux. On devra éviter avec soin les subtilités dans les exercices. Ex. : *des sauvages vivent errant* ou *errants dans les bois*.

**Participe passé.**—Il n'y a rien à changer à la règle, d'après laquelle le participe passé construit comme épithète doit s'accorder avec le mot qualifié, et construit comme attribut avec le verbe *être* ou un verbe intransitif doit s'accorder avec le sujet. Ex. : *des fruits gâtés ; —ils sont tombés ; —elles sont tombées*.

Pour le participe passé construit avec l'auxiliaire *avoir* lorsque le participe passé est suivi d'un infinitif, soit d'un participe présent ou passé, on tolérera qu'il reste invariable, quels que soient le genre ou le nombre des compléments qui précèdent. Ex. : *les fruits que je me suis laissé* ou *laissés prendre ; —les sauvages que l'on a trouvé* ou *trouvés errant dans les bois*. Dans le cas où le participe passé est précédé d'une expression collective, on pourra à volonté le faire accorder avec le collectif ou avec son complément. Ex. : *la foule d'hommes que j'ai vue* ou *vus*.

## ADVERBE

**Ne dans les propositions subordonnées.**—L'emploi de cette négation dans un très grand nombre de propositions subordonnées donne lieu à des règles compliquées, difficiles, abusives, souvent en contradiction avec l'usage des écrivains les plus classiques.

Sans faire de règles différentes suivant que les propositions dont elles dépendent sont affirmatives ou négatives ou interrogatives, on tolérera la suppression de la négation *ne* dans les propositions subordonnées dépendant de verbes ou de locutions signifiant : *empêcher, défendre, éviter que*, etc. Ex. : *défendre qu'on vienne* ou *qu'on ne vienne ; Craindre, désespérer, avoir peur, de peur que*, etc. Ex. : *de peur qu'il* ou *qu'il n'aille* ;

*Douter, contester, nier que*, etc. Ex. : *Je ne doute pas que la chose soit vraie* ou *ne soit vraie* ;

*Il tient à peu, il ne tient pas à, il s'en faut que*, etc. Ex. : *il ne tient pas à moi que cela se fasse* ou *ne se fasse*.

On tolérera de même la suppression de cette négation après les comparatifs et les mots indiquant une comparaison : *autre, autrement que*, etc. Ex. : *l'année a été meilleure qu'on l'espérait* ou *qu'on ne l'espérait ; —les résultats sont autres qu'on le croyait* ou *qu'on ne le croyait* ;

De même après les locutions à moins que, avant que. Ex. : *à moins qu'on accorde le pardon* ou *qu'on n'accorde le pardon*.

## OBSERVATION

Il conviendra, dans les examens, de ne pas compter comme fautes graves celles qui ne prouvent rien contre l'intelligence et le véritable savoir de candidats, mais qui prouvent seulement l'ignorance de quelque finesse ou de quelque subtilité grammaticale.

Vu pour être annexé à l'arrêté du 26 février 1901.

*Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts,*

GEORGES LEVIGUES.

## SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE. (1)

	1898 99	1899-1900	Augmen- tation.	Dimi- nution.
<b>ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES CATHOLIQUES.</b>				
Nombre d'écoles sous contrôle des commis- saires.....		4,147		
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics.....		113		
Total des écoles sous contrôle.....	4,203	4,260	57	
Nombre d'écoles indépendantes.....	53	51		2
Elèves catholiques des écoles sous contrôle.....	168,798	166 276		2,522
Elèves protestants .....	637	715	78	
Elèves catholiques des écoles indépendantes.....	4,417	4,824	407	
Elèves protestants des .....	47	9		38
Total des élèves.....	173,899	171,824		2,075
Assistance moyenne des élèves.....	121,290	118,490		2,800
Percentage de l'assistance moyenne.....	69.74	68.96		.78
Nombre d'instituteurs laïques brevetés.....	51	40		11
" .....	10	10		
Nombre d'institutrices laïques brevetées.....	3,923	3,880		4
" .....	327	496	169	
Total des instituteurs et des institutrices laïques.....	4,311	4,426	115	
Nombre d'instituteurs religieux.....	119	105		14
Nombre d'institutrices religieuses.....	370	336		34
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés.....	\$221 00	\$242 00	\$21 00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées.....	\$107 00	\$111 00	\$4 00	
<b>ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.</b>				
Nombre d'écoles sous contrôle des commis- saires.....		644		
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics.....		229		
" .....		5		
Total des écoles.....	891	878		13
Elèves protestants.....	25,311	25,411	100	
Elèves catholiques.....	2,082	2,187	105	
Total des élèves.....	27,393	27,598	205	
Assistance moyenne des élèves.....	19,684	20,049	365	
Percentage de l'assistance moyenne.....	71.85	72.64	.79	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés.....	43	30		13
" .....	11	4		7
Nombre d'institutrices laïques brevetées.....	999	980		19
" .....	37	58	21	
Total des instituteurs et des institutrices laïques.....	1,090	1,072		18
Nombres d'instituteurs religieux.....		1		
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés.....	\$345 00	\$663 00	\$318 00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées.....	\$183 00	\$152 00		\$31 00

(1) Extrait du dernier rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec.

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE.—*Suite.*

	1898-99.	1899-1900.	Augmen- tation.	Dimi- nution.
<b>ÉCOLES MODÈLES ET ACADÉMIES CATHOLIQUES.</b>				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle des commissaires.....		365		
Nombre d'écoles modèles sous contrôle des syndics.....		1		
Total des écoles modèles sous contrôle.....	347	366	19	
Nombre d'écoles modèles indépendantes.....	140	150	5	
Elèves catholiques des écoles modèles sous contrôle.....	56,551	59,906	3,355	
Elèves protestants des écoles modèles sous contrôle.....	160	234	74	
Elèves catholiques des écoles modèles indépendantes.....	12,953	17,402	4,449	
Elèves protestants des écoles modèles indépendantes.....	51	45		6
Total des élèves dans les écoles modèles.....	69,715	77,587	7,872	
Assistance moyenne des élèves dans les écoles modèles.....	57,871	63,440	5,569	
Nombre d'académies sous contrôle des commissaires.....	35	33		2
Nombre d'académies indépendantes.....	95	93		3
Total des académies catholiques.....	131	126		5
Elèves catholiques des acad. sous contrôle.....	11,769	9,910		1,859
Elèves protestants " ".....	37	39	2	
Elèves catholiques des acad. indépendantes.....	14,803	14,915	112	
Elèves protestants " ".....	428	404		24
Total des élèves dans les académies.....	27,037	25,268		1,769
Assistance moyenne des élèves dans les acad. et des académies.....	23,346	21,657		1,689
Grand total de l'assistance moyenne des élèves.....	96,752	102,855	6,103	
Grand total de l'assistance moyenne des élèves.....	81,217	85,097	3,880	
Pourcentage de l'assistance moyenne des élèves.....	83.95	82.73		1.22
Nombre d'instituteurs laïques brevetés.....	201	199		2
" " non brevetés.....	27	28	1	
Nombre d'institutrices laïques brevetées.....	338	378	40	
" " non brevetées.....	57	81	24	
Total des instituteurs et des institutrices laïques.....	623	686	63	
Nombre d'instituteurs religieux.....	702	747	45	
Nombre d'institutrices religieuses.....	2,174	2,071		103
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés.....	\$489 00	\$487 00		\$2 00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées.....	\$131 00	\$130 00		\$1 00

SOMMAIRE DES STATISTIQUES DES ÉCOLES DE LA PROVINCE.—*Suite.*

	1898-99.	1899-1900.	Augmen- tation.	Dimi- nution.
<b>ÉCOLES MODÈLES ET ACADÉMIES PROTESTANTES.</b>				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle des commissaires.....		36		
Nombre des écoles modèles sous contrôle des syndics.....		14		
Total des écoles modèles sous contrôle.	52	51		1
Elèves protestants des écoles modèles pro- testantes.....	3,558	3,314		244
Elèves catholiques des écoles modèles pro- testantes.....	199	141		58
Total des élèves des écoles modèles pro- testantes.....	3,757	3,455		302
Assistance moyenne des élèves des écoles modèles.....	2,894	2,732		162
Nombre d'acad. sous contrôle des comm.....		22		
" " syndics.....		4		
Nombre d'académies indépendantes.....		4		
Total des académies protestantes.....	29	30		1
Elèves protestants des acad. protestantes....	5,242	5,243		1
" catholiques " " " " "	224	278		54
Total des élèves des acad. protestantes.	5,466	5,521		55
Assistance moyenne des élèves des acad....	4,503	4,598		95
Grand total des élèves des écoles modè- les et des académies.....	9,223	8,976		247
Grand total de l'assistance moyenne des élèves.....	7,397	7,330		67
Percentage de l'assistance moyenne des élèves.....	80.20	81.66	1.46	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés.....	66	70	4	
" " " non brevetés.....	9	10	1	
Total des instituteurs laïques.....	75	80	5	
Nombre d'institutrices laïques brevetées....	245	234		11
" " " non brevetées.....	7	11	4	
Total des instituteurs et des institutri- ces laïques.....	327	325		2
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés.....	\$854 00	\$830 00		\$24 00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées.....	\$305 00	\$291 00		\$14 00
<b>COLLÈGES CLASSIQUES CATHOLIQUES.</b>				
Nombre de collèges classiques.....	19	19		
Elèves dans le cours commercial.....	1,884	2,171	287	
" " " classique.....	3,714	3,666		48
Total des élèves.....	5,598	5,837	239	
Assistance moyenne des élèves.....	5,099	5,361	262	
Percentage de l'assistance moyenne.....	91.68	91.84	.16	
Nombre de professeurs laïques.....	47	47		
Nombre de professeurs religieux.....	511	495		16
Total des professeurs.....	558	542		16

---

**MATHÉMATIQUES**


---

## GÉOMÉTRIE USUELLE OU MESURAGE

Dans *L'Enseignement Primaire*, livraison d'avril, nous avons exposé brièvement l'utilité de l'étude du mesurage et indiqué la voie à suivre en donnant une idée exacte de ce qu'on entend par *étendue, volume, surface, ligne, point*.

Aujourd'hui nous tracerons l'ordre à observer dans toutes les leçons se rapportant aux surfaces planes.

Afin que ce que nous avons à dire sur ce sujet forme un tout complet, nous énumérerons exactement les points à traiter, mais nous n'offrirons des explications sur la manière de procéder que là où nous les croirons absolument nécessaires.

La ligne droite,—le plus court chemin d'un point à un autre.

Définition de l'angle.—Rendre évident que la grandeur de l'angle dépend non pas de la longueur de ses côtés mais du degré d'ouverture de ses côtés.

Angles adjacents.—Deux angles formés par deux lignes droites sont appelés des angles *adjacents*.

Perpendiculaires.—Deux droites qui forment des angles *adjacents* ÉGAUX sont dites perpendiculaires l'une à l'autre.

L'angle droit.—Les angles formés par des perpendiculaires sont des angles droits.

Définitions des angles aigus et obtus et de la ligne oblique.

Le quadrilatère : Toute figure à quatre côtés est un quadrilatère. Faites sur le tableau un carré, un rectangle, un losange, un parallélogramme, un trapèze, un quadrilatère.—Ne dites pas quel nom on donne à chacune de ces figures.—Mais faites trouver en quoi elles se ressemblent ;—elles ont chacune quatre côtés ;—ce sont des quadrilatères. Effacez. Dessinez un carré.—Faites trouver la définition : un quadrilatère dont les côtés sont égaux et dont les angles sont droits.

Expliquez ce qu'on entend par le périmètre,—la somme des côtés d'une figure. Faites trouver : 1° en verges et en pieds, le périmètre de carrés dont les côtés sont donnés en pouces et *vice-versa* ;—2° les côtés de carrés dont les périmètres sont donnés.

Faites sur le tableau, ou encore mieux, sur une grande feuille de papier un carré de un pouce de côté, un 2e de deux pouces de côté ; un 3e de 3 pouces ; un 4e, de 4 pouces ; un 5e, de 5 pouces ; un 6e, de 6 pouces ; un 7e, de 7 pouces ; un 8e, de 8 pouces ; un 9e, de 9 pouces ; un 10e, de 10 pouces ; un 11e, de 11 pouces ; un 12e, de 12 pouces.

Montrant le 1er carré, dites : le côté de ce carré est de 1 pouce ; sa surface est de 1 pouce ; son périmètre est de combien de pouces ?

Montrant le 2e, dites : voici un carré dont le côté est de 2 pouces. Combien faudrait-il de carrés comme le premier pour égaler le 2e ? Quatre. Puis divisez le 2e carré en quatre carrés égaux et dites : ainsi donc la surface du 2e carré est de 4 pouces. Quel est le périmètre ?

Faites de même avec tous les autres carrés, prenant toujours le 1er carré comme unité de surface.

Montrant le 12<sup>e</sup> carré :—combien faudrait-il de carrés comme le premier pour égaler celui-ci ? 144. Le côté de ce carré est de combien ? 12 pouces.— La surface ? 144.—Le côté de ce carré est de combien de *pieds* ? Un pied.— La surface ? Un *pied* carré ou un carré d'un pied ? Ainsi dans 1 pied carré il y a combien de pouces ? 144. L'élève commence ainsi à faire connaissance avec les *mesures de surface*.

Faites sur le tableau un carré de 3 *pieds* de côté. Faites trouver le nombre de carrés de 1 pied de côté qu'il faudrait pour égaler celui de 3 *pieds*.— Evidemment 9.—Le côté du dernier carré est de combien de *pieds* ? 3. La surface est de combien de *pieds* ? 9. Le côté est de combien de *verges* ? Une verge.—La surface ? Une verge carrée ou un carré d'une verge. Ainsi dans une verge carrée il y a 9 *pieds* carrés. Les élèves sont maintenant en état de formuler eux-mêmes les règles à suivre pour trouver le périmètre et la surface d'un carré, le côté étant donné, et de trouver le côté et la surface, le périmètre étant donné. Il faut maintenant aux élèves beaucoup de problèmes pratiques ; —des problèmes où les dimensions données sont des pouces, des *pieds* ou des verges, et dont les réponses doivent être transformées en d'autres dénominations. Problèmes pratiques.

La surface du carré étant donnée, comment on trouve le côté.—Extraction de la racine carrée.

LE RECTANGLE.—Un quadrilatère dont les côtés sont égaux deux à deux et dont les angles sont droits.—Les côtés du rectangle, son périmètre, sa surface ; problèmes pratiques.—En donnant des problèmes où il s'agit de trouver le nombre de verges de tapis pour couvrir un plancher il faut tenir compte de la largeur du tapis ; aussi se souvenir qu'il faut trouver le nombre de laizes de tapis,—qu'une laize ne se divise pas, règle générale dans le sens de la longueur, qu'à cause de ceci il y a perte très souvent ;—qu'il peut y avoir perte en appareillant le tapis.—A trouver les côtés d'un rectangle, la surface en étant donnée ainsi que le rapport entre les côtés ; problèmes.

LIGNES PARRALLÈLES.—LE PARALLÉLOGRAMME.—Définition du parallélogramme,—ses côtés, sa hauteur, sa surface.

LE TRAPÈZE.—Définition du trapèze,—ses bases, sa hauteur, sa surface.

DES TRIANGLES.— De la base du triangle ; de sa hauteur ;— de sa surface.—A trouver la base d'un triangle, la surface et la hauteur étant données ; à trouver la hauteur, la surface et la base étant données.— Le triangle rectangle ;— ses propriétés ;— applications diverses.— A trouver la surface d'un quadrilatère irrégulier.

LES POLYGONES RÉGULIERS DE PLUS DE QUATRE CÔTÉS.— Périmètre, apothème, surface de ces polygones. Problèmes pratiques.

FIGURES SEMBLABLES.— Ce qu'on entend par figures semblables ;— rapports entre les côtés de ces figures ;— entre les surfaces.— Surface des polygones réguliers trouvée au moyen d'un tableau des surfaces des polygones réguliers ayant chacun 1 pour côté. Problèmes. Surface de polygones irréguliers.

LA CIRCONFÉRENCE.— Le diamètre, le rayon, un arc.— Le cercle ;— le secteur ;— le segment ;— la couronne ; surfaces.

L'ELLIPSE.— Sa circonférence ; sa surface.

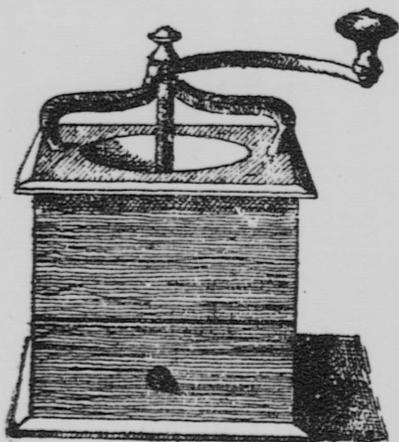
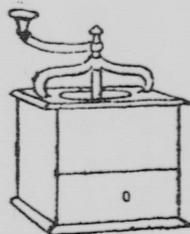
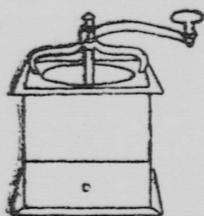
# METHODOLOGIE

## DESSIN

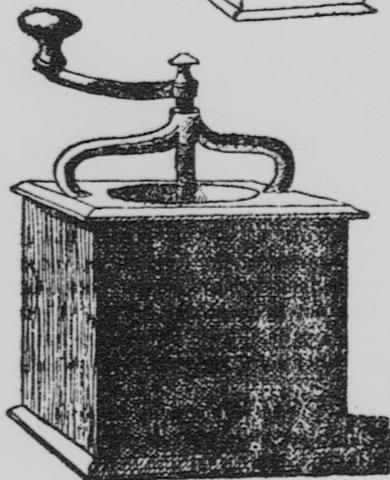
Première semaine

MAI

Deuxième semaine



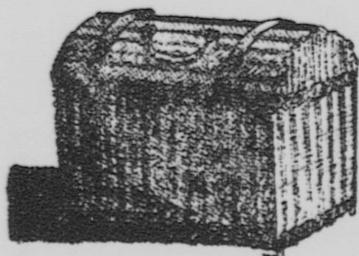
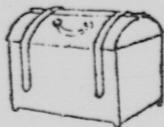
Moulin à café, vu de face et d'en haut, la lumière venant de gauche.



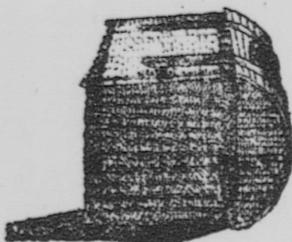
Moulin à café, vu de côté et d'en haut, la lumière venant de gauche.

Troisième semaine

Quatrième semaine



Panier en osier, vu de côté, la lumière venant de droite.



Panier en osier couché, vu de face et d'en haut, la lumière venant de droite.

Les dessins ci-dessus ne sont pas destinés à servir directement de modèles aux élèves. Ils indiquent simplement au maître l'emploi méthodique d'objets faciles à se procurer et à mettre sous les yeux des élèves dans la position où ils sont représentés.

J. MATHON.  
(Du *Journal des Instituteurs.*)

---

## COURS D'ANALYSE

---

### 9ÈME LEÇON

PROPOSITIONS ELLIPTIQUES.—Dans certaines propositions, on sous-entend *tout* ou *partie* des trois termes essentiels (sujet, verbe, attribut).

1. Ainsi dans :

JE PLIE *et* NE ROMPS PAS,  
le *sujet* JE de la seconde proposition est sous-entendu.

2. Dans :

J'AIME L'ÉTUDE *et* VOUS LE PLAISIR, le *verbe attributif* AIMEZ de la seconde proposition est sous-entendu.

3. Dans :

Où COUREZ-VOUS ? — A LA VILLE VOISINE.  
les *trois termes* de la seconde proposition, JE COURS (*je suis courant*) sont sous-entendus il ne reste que le complément indirect de l'attribut.

Ces propositions sont appelées *elliptiques*.

On trouve surtout des *propositions elliptiques* :

1° dans les *comparaisons* :

Mon père est *plus riche que* LE VÔTRE (*est riche*).

2° dans les réponses aux *interrogations*.

*Etes-vous attentifs ?* — OUI (*nous le sommes*).

#### ANALYSE DES PHRASES SUIVANTES :

I. Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras : l'un est sûr, l'autre ne l'est pas.

II. Voulez-vous tenter cette entreprise ? — Certainement.

Nous avons dans la première phrase *quatre propositions coordonnées* dont une (la seconde) est *elliptique* :

1. Un tiens vaut mieux
2. deux tu l'auras (valent) :
2. l'un est sûr,
4. l'autre ne l'est pas.

Dans la seconde phrase il y a *deux propositions coordonnées* ; la deuxième est *elliptique* :

1. Voulez-vous tenter cette entreprise ?
  2. (je veux) certainement (la tenter).
-

## ANALYSE GRAMMATICALE

## I

Un	adj., m. s., détermine <i>tiens</i>
tiens	verbe <i>pris. substantivement</i> , suj. de <i>vaut</i> .
vaut	v. intrans. 3e conj., ind. prés. 3e pers. sing.
mieux	adverbe de manière, compl. circ. de <i>vaut</i>
que	conjonction unit <i>les deux premières propositions</i> .
deux	adj. num. card., m. s., détermine (ou compl. dét.) <i>tu l'auras</i> .
tu l'auras	locution substantive, sujet de <i>valent</i> (sous-entendu)
l'un	pron. indéf., 3e pers. m. s., sujet de <i>est</i>
est	v. subst. ind. prés. 3e pers. sing.
sûr	adj. qual., m. s., attribut de <i>l'un</i> .
l'autre	pron. indéf., 3e pers. m. s., sujet de <i>est</i>
ne pas	adv. de négation, ôte l'affirmation.
l' (le)	pron. pers. (mis pour sûr), 3e pers. s., attribut de <i>l'autre</i> .
est	v. subst., ind. prés., 3e pers. sing.

## II

Voulez	v. trans., 3e conj., ind. prés., 2e pers. plur.
vous	pron. pers., 2e pers. plur., sujet de <i>voulez</i> .
tenter	v. trans., 1e conj., infin. prés., compl. dir. de <i>voulez</i> .
cette	adj. démons., fém. sing., détermine <i>entreprise</i> .
entreprise ?	n. c., fém. sing., compl. dir. de <i>tenter</i> .
Certainement	adv. de certitude, fortifie l'affirmation de <i>je veux</i> sous-entendu.

H. NANSOT.

(à suivre)

## ETUDE SUR LA PONCTUATION

Les signes de *punctuation* qu'on emploie pour séparer les propositions ou les parties de propositions sont : le *point*, les *points de suspension*, les *tirets*, les *parenthèses*, les *deux points*, les *guillemets*, la *virgule*, le *point et virgule*, le *point d'interrogation*, et le *point d'exclamation*.

1. Le POINT (.) se met à la fin de toutes les phrases qui ont un sens complet, achevé.

2. Les POINTS DE SUSPENSION (...) ou (!...) se mettent après une phrase dont la fin est sous-entendue :

Ex. : Et nous avons ici des gens d'une adresse !.....

(sous-entendu *admirable, merveilleuse*.)

3. Le TIRET (—) s'ajoute au point (.—) pour séparer, dans une conversation, les paroles de chaque interlocuteur.

Ex. : Qu'est-ce que cela dit-il ? — Rien. — Quoi, rien ? — Peu de chose. — Mais encore ? etc.

4. Les PARENTHÈSES ( ) se mettent avant et après une phrase ayant un sens complet, et intercalée dans une autre.

Ex. : On conte qu'un serpent, voisin d'un horloger, (c'était pour l'horloger un mauvais voisinage) entra dans sa boutique, etc.

5. Les DEUX POINTS ( : ) se mettent : 1° avant tout membre de phrase qui explique le membre de phrase précédent.

Ex. : Il lui sembla, dans l'ombre, entendre un léger bruit : c'était un Espagnol de l'armée en déroute.

2° Avant toute énumération :

Ex. : Les cinq parties du monde sont : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.

3° Avant toute citation :

Ex. : Voici les termes mêmes dont il s'est servi : " Restez unis si vous voulez être forts."

6. Les GUILLEMETS ( " " ) se placent avant et après toute citation ; on les *ouvre* après le deux points qui précède et on les *ferme* après le point qui termine.

Voir l'exemple précédent.

7. La VIRGULE ( , ) se place :

1° Entre tous les termes semblables de la proposition, lorsqu'ils ne sont pas réunis par une conjonction.

Ex. : Dans un chemin *montant, sablonneux, malaisé...*  
*Femmes, moines, vieillards*, tout était descendu.

L'attelage *suait, soufflait, était rendu*.

2° Avant et après l'inversion :

Ex. : Mon frère, *avant d'écrire*, voulut prendre conseil.

3° Avant et après un complément explicatif :

Ex. : Cet homme, *pris au dépourvu*, fut vite terrassé.

4° Avant et après le pléonasme :

Ex. : Que me fait, *à moi*, cette affaire qui vous inquiète.

5° Avant et après les mots mis en apostrophe :

Ex. : Veuillez, *messieurs*, être attentifs un instant.

6° Avant et après l'apposition :

Ex. : François Ier, *roi de France*, envoya Jacques Cartier en Canada.

7° Avant et après une proposition principale intercalée dans son complément :

Ex. : Pensez, *me dit il*, à cette affaire.

8° Avant les propositions amenées par un adverbe de quantité.

Ex. : Il est *si bon*, *qu'il me pardonnera*.

8. Le POINT ET VIRGULE ( ; ) se met entre les propositions qui ont un sens complet et une certaine étendue, et qui sont ralliées les unes aux autres par le sens.

REMARQUE.— On met le *point et virgule* à la place de la *virgule* pour séparer les parties semblables d'une proposition lorsqu'elles sont déjà coupées par la virgule.

Ex. : Perfectionné par l'éducation, le chien devient digne d'entrer en société avec l'homme ; il sait concourir à ses desseins, l'aider, le défendre ; il sait par des services, par des caresses, se concilier son maître et s'en faire un protecteur.

9. Le POINT D'INTERROGATION (?) et le POINT D'EXCLAMATION (!) se mettent à la place des autres signes de ponctuation lorsqu'on *interroge* ou lorsqu'on exprime un mouvement de *joie*, de *crainte*, de *douleur*, etc.

Ex. : Où allez-vous ? Quand reviendrez-vous ?

Combien je suis malheureux !

REMARQUE : On met le *point d'exclamation* après toutes les interjections : *Ah ! Oh ! Hélas !*

(A suivre)

H. NANSOT.

## HISTOIRE NATURELLE

### LE RÈGNE VÉGÉTAL

#### LA VIE DES PLANTES

#### IX.—LE FRUIT

Une rose ne dure pas longtemps, mes enfants. Elle est éclosée d'hier, et demain ses pétales se détacheront et s'en iront au vent. Mais la fleur ne sera pas morte tout entière.

Voyez-vous au-dessous de la corolle et des petites feuilles du calice, comme un petit œuf de couleur verte, qui rattache la fleur à la tige ? c'est ce petit œuf qui va former le fruit, c'est là que sont contenues les graines.

Lorsque la corolle est tombée, le fruit grossit peu à peu. Il devient une sorte de petite poire verte. Mais si vous revenez à l'automne auprès de la haie, vous verrez l'églantier couvert de jolis fruits rouges. Ces fruits rouges, ce sont les petites poires vertes qui ont mûri ; les graines, qui y sont contenues, sont mûres aussi. Elles sont devenues bonnes à semer, et si vous en emportez pour les semer dans votre caisse à fleurs, l'année prochaine il y lèvera un églantier semblable à celui des champs. Vous voyez donc que le fruit vient après la fleur ; la fleur est faite pour préparer la formation du fruit et de la graine.

Ce qu'on appelle le fruit d'une plante n'est pas toujours propre à notre nourriture : le *fruit* c'est tout simplement la graine avec ce qui l'enveloppe. Ainsi nous ne mangeons pas le fruit de l'églantier (1) ; mais il y a des arbres dont les fleurs, toutes semblables à de petites roses, ont un corolle de cinq pétales, un calice garni de cinq petites feuilles, et qui portent un fruit quelque peu semblable à celui du rosier, mais beaucoup plus gros. Nous mangeons ces fruits quand ils sont mûrs : tels sont, par exemple, les poires et les pommes.



Fruit de la rose

#### QUESTIONS

- La rose une, fois épanouie, dure-t-elle longtemps ?  
 Qu'arrive-t-il quand ses pétales sont tombés ?— Quelle forme a le fruit de la rose ? Où sont contenues les graines de la rose ? Quelle couleur a le fruit de la rose quand il est mûr ?  
 Qu'arriverait-t-il si on semait la graine d'une rose ?  
 Qu'est-ce que le *fruit* d'une plante ?  
 Tous les fruits peuvent-ils servir à notre nourriture ?—  
 Y a-t-il des fruits qui ressemblent un peu à celui du rosier et que nous pouvons manger ?

(1) Cependant on en fait une marmelade assez agréable.

## X. DIVERSITÉ DE LA FORME DES FLEURS

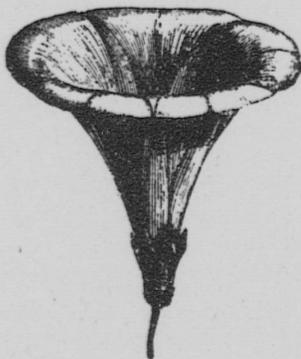
Nous venons de raconter la vie d'une fleur ; toutes les autres fleurs ont à peu près la même existence, quoiqu'elles n'aient ni la même couleur ni la même forme. Il y a beaucoup de fleurs qui, comme cette rose dont nous avons parlé, ont cinq pétales : la fleur du bouton d'or des champs, du fraisier, du cerisier, etc. D'autres en ont davantage, telles que les beaux nénuphars blancs qui croissent dans l'eau. Certaines autres



Fleur du chou

fleurs, au contraire, en ont moins. Voyez les giroflées simples qui croissent dans les fentes des murs, les fleurs des choux, — car les choux ont aussi des fleurs ; il ne faudrait pas croire qu'il n'y a de fleurs que sur les plantes d'ornement. — Eh bien, les giroflées et les choux n'ont que quatre *pétales*.

Vous connaissez les liserons qui grimpent et s'enroulent autour des appuis qu'on leur donne ? Leurs fleurs blanches, violettes, roses, ressemblent à des clochettes.



Fleur du liseron

Regardez-les, ces petites clochettes si délicates ; vous verrez qu'elles sont d'une seule pièce : la corolle n'a qu'un pétale qui fait le tour de la fleur. Beaucoup d'autres fleurs n'ont de même qu'un seul pétale.

Quant au calice, il y en a aussi de toutes les formes : certaines fleurs ont, comme la rose, leur calice formé de plusieurs parties ; mais voyez les œillets : leur calice est d'une seule pièce ; il ressemble à une petite coupe verte, dentelée sur le bord, de laquelle sortent les pétales.

Il y a tant de diversité dans la forme des fleurs, qu'il y en a même qui n'ont ni calice ni corolle. Celles-là ne sont pas très-belles ; à peine les aperçoit-on : vous ne les distingueriez pas parmi les feuilles. Ainsi avez-vous vu des fleurs de chêne ? Avez-



Fleurs du chêne

vous cueilli des fleurs de saule ? Non, sans doute. Peut-être même croyez-vous que ces grands arbres n'ont pas de fleurs ? Ils en ont pourtant ; ils en sont couverts au printemps ; mais ce sont de toutes petites fleurs sans corolle et parfois aussi sans calice. Les blés des champs, les gazons des prairies ont aussi des fleurs, bien qu'elles soient presque imperceptibles.

#### QUESTIONS

- Toutes les fleurs ont-elles à peu près la même existence ?—Ont-elles toutes la même forme ?  
 Y a-t-il des fleurs qui ont un grand nombre de pétales pour former leur corolle ?  
 Citez une de ces fleurs. Citez des fleurs qui ont cinq pétales, — quatre pétales. Y a-t-il des fleurs dont la corolle est formée d'un seul pétale ?  
 Les *calices* des fleurs ont-ils tous la même forme ?  
 Y a-t-il des fleurs dont le calice est formé de plusieurs parties ?  
 Y a-t-il des fleurs dont le calice est d'une seule pièce ?  
 Y a-t-il des fleurs sans calice ?  
 Y a-t-il des fleurs sans corolle ?  
 Les arbres dont vous n'avez pas remarqué les fleurs, en ont-ils pourtant ?  
 Le blé, l'orge, les gazons des champs ont-ils des fleurs ?

### Les écoles de coupe à Québec

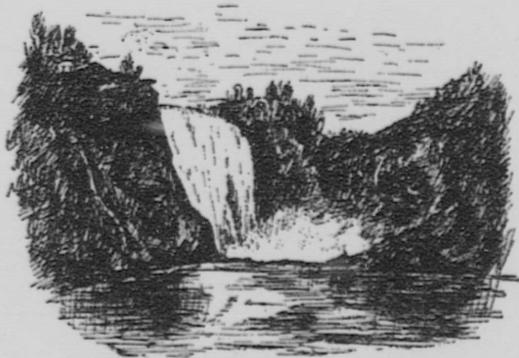
Il y a trois ans, M. le professeur C. A. Lefèvre développait dans *L'Enseignement primaire* le sujet très important des *Travaux ménagers à l'école primaire*. Nos lecteurs se rappellent cette étude magistrale qui fut admirée par des personnages haut placés. M. Lefèvre terminait son travail par les paroles suivantes : "Ce qu'il faut au peuple, c'est une instruction qui, loin de le dégoûter du travail manuel, le lui fasse aimer. Autrement, gare aux déclassés des deux sexes." Et un peu plus loin : "Il est amplement démontré que les travaux manuels et ménagers à l'école, loin de nuire aux études générales, les fortifient, au contraire, singulièrement. Il est également prouvé qu'il est facile de combiner, à peu de frais, l'éducation domestique vraie avec l'éducation morale et intellectuelle.

"Aussi nous appelons de tous nos vœux et nous hâterons de tous nos efforts le jour où ces travaux entreront avec mesure et appropriation dans nos écoles primaires.

"En attendant, multiplions nos écoles professionnelles et ménagères, et réorganisons nos écoles d'Arts et Métiers."

M. Lefèvre ne s'est pas contenté de développer de belles théories, il a su joindre l'action à la parole. Depuis trois ans, huit écoles de *coupe* ont été fondées à Québec par le distingué professeur. Cette année, les cours de coupe de M. Lefèvre ont été suivis par plus de quatre cents élèves. Le succès de ces cours va toujours grandissant, et il est vraiment admirable de voir avec quel empressement des centaines de jeunes filles appartenant à toutes les classes de la société fréquentent l'école ménagère. Les cours de coupe, tels qu'établis par M. Lefèvre, ont pour but de mettre les personnes qui les suivent assidûment pendant un certain nombre de leçons, en mesure de tailler et coudre n'importe quel morceau de vêtement. Les résultats obtenus à ces cours depuis trois ans sont si satisfaisants que, l'hiver dernier, M. Lefèvre s'est vu dans l'obligation de refuser des élèves.

L'institution de M. Lefèvre fait honneur au corps enseignant et rend d'immenses services à la population de Québec.



La chute Montmorency, près de Québec.

## CHRONIQUE DU MOIS

**La sentence arbitrale de S. G. Mgr Bégin appréciée à Rome.**—A Rome, dit un correspondant de journaux, on fait l'éloge de la sentence arbitrale que Mgr l'archevêque de Québec a rendue, en janvier dernier, à propos du conflit survenu entre patrons et ouvriers. *L'Observatore romano* dit qu'à " tous ceux qui, en Europe, cherchaient une solution à l'épineuse question des grèves, la réponse est venue du lointain Canada. " Plusieurs journaux catholiques de France ont aussi cité avec éloge cette sentence de notre vénéré archevêque.

**Un jugement déplorable.**—Le juge Archibald, de Montréal, a récemment déclaré valide un mariage reconnu nul par l'Eglise catholique. (Il s'agit ici du mariage Delpit-Côté.) A ce propos, S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, a publié une lettre pastorale d'une grande portée. L'éminent Pasteur réclame avec force et éloquence les droits de l'Eglise et condamne avec énergie l'attentat injustifiable que l'on vient de commettre contre le mariage chrétien qui est reconnu par notre Code Civil. Mgr Bruchési termine ses remarques par ces paroles :

" L'Eglise, vous le savez, nos très chers frères, prononce la peine de l'excommunication contre ceux de ses membres qui osent contracter mariage devant un ministre hérétique, qu'il s'agisse de deux catholiques ou d'une partie catholique et d'une partie protestante. C'est pourquoi, afin de contre-balancer, dans la mesure de notre pouvoir, l'effet que pourraient jamais produire parmi les fidèles de notre diocèse les sentences des tribunaux civils, si ces sentences étaient en opposition avec le dogme et la discipline de l'Eglise, nous vous rappelons aujourd'hui ces peines sévères. Nous déclarons, en outre, nous réserver à nous seul et à notre vicaire général le droit d'absoudre ceux qui se rendraient coupables d'une pareille faute."

**Bilan du siècle.**—Un fait qui intéresse essentiellement l'humanité, c'est le mouvement de la population du globe depuis cent ans. Eh bien ! la population a doublé.

L'Asie a passé de 500 millions à 820 millions.

L'Europe — de 180 — à 393 —

L'Océanie, — de 20 — à 48 —

L'Amérique — de 35 — à 145 —

Soit, actuellement, en tout, 1 milliard  $\frac{1}{2}$  d'habitants.

Le continent jusqu'ici mystérieux de l'Afrique n'a pu être compris en ce calcul, car on l'ignorait presque il y a cent ans. On estime qu'il contient 130 millions d'habitants, noirs ou blancs.

**L'Instruction publique dans Ontario.**—Le rapport du département d'éducation d'Ontario constate une diminution sensible dans la fréquentation scolaire des élèves, qui a été de 5,000 moindre l'an dernier que l'année précédente.

Dans cette province, la moyenne du salaire des institutrices brevetées est de \$294. Oh ! si les nôtres avaient seulement la moitié de cela, elles se croiraient fortunées.

**Essai critique sur l'enseignement primaire en France de 1800 à 1900.**—Sous le titre modeste d'*Essai critique*, M. Emile Gossot, professeur honoraire du Lycée Louis-le-Grand, vient d'écrire l'histoire de l'enseignement primaire, très fidèlement suivie à travers ses évolutions de 1800 à 1900. Très documenté et pourtant d'une lecture des plus attachantes, ce livre est l'œuvre d'un esprit indépendant et singulièrement épris de la vérité. L'auteur la trouve dans les lois de 1833 et de 1850, dans le projet de loi de M. de Salvandy, et même dans les heureuses innovations de V. Duruy, empruntées, il est vrai, à l'enseignement des Frères des Ecoles chrétiennes, de l'aveu même de ce loyal ministre.

C'est qu'en effet, nous voyons, qu'autrefois, en France, l'éducation n'était jamais séparée de l'enseignement religieux, pas plus que sacrifiée à l'instruction toute seule, comme aujourd'hui. Il faut bien dire aussi qu'à cette époque, l'athéisme, avec l'ingérence de la politique, n'avait pas encore franchi le seuil de l'Ecole primaire, et cet enseignement monstrueux qui n'admet *ni Dieu ni maître*, attendait, pour s'affirmer, l'arrivée des sectaires au pouvoir.

C'est contre ce régime odieux, imposé aujourd'hui par l'Etat (en France) à l'instruction populaire, que M. Gossot s'élève avec l'énergie d'un ennemi irréductible de l'Ecole sans Dieu. Il y voit avec raison un attentat à toutes les libertés, et surtout à la plus sacrée, la liberté de conscience. Il en suit les déplorables conséquences dans la jeunesse des écoles avec une impitoyable logique, et, se rappelant les bataillons scolaires, c'est dans ce temps-là, dit-il, qu'on pouvait voir, les jours de congé, des enfants de douze à quinze ans, accroupis au bord des trottoirs, la cigarette aux lèvres, et jouant aux cartes un argent que sans doute ils n'avaient pas gagné. J'ai peur, ajoute l'auteur, d'en rencontrer aujourd'hui parmi ces jeunes criminels qui, à peine arrivés au seuil de la vie, sont déjà le fléau de la société.

A ces tristes produits d'un pareil enseignement, M. Gossot oppose, dans son dernier chapitre, les merveilleux résultats obtenus au pénitencier de Mettray, avec un système d'éducation placé sous la protection du Dieu du travail et de la liberté. Le vingtième chapitre, qui forme la conclusion de cet important travail, en résume admirablement l'esprit.

Nous n'hésitons donc pas à recommander cet Essai critique, tout plein de courageuses affirmations chez un universitaire, à toutes les personnes qui aiment encore à retrouver sous la plume de l'écrivain, un cœur tout vibrant de patriotisme et de la haine d'un système qui ne respecte ni la religion ni la liberté.

**Les Canadiens-français jugés en France.**—Le *Petit Journal*, de Paris, publie de temps à autre des articles sur le Canada, toujours très sympathiques. Voici un passage de Thomas Grimm, en date du mois dernier :

« Toutes proportions de densité de population gardées, rien ne ressemble plus que le Canada actuel à certaines contrées de l'ancienne France, notamment la Saintonge et surtout la Normandie. Les mœurs originales s'y sont perpétuées, à travers les années, et les souvenirs de la mère-patrie entretenus par la tradition orale et la tradition parlée. Pour quiconque pénètre dans une exploitation franco-canadienne, l'illusion est complète. Un normand, sauf la différence de climat, se croirait en plein pays natal. »

Et l'article se termine par ces lignes :

« Les Français du Canada n'ont rien oublié de la mère-patrie. Dans leurs longues heures de lutte contre toutes sortes de difficultés, ils se sont toujours inspirés des vertus ancestrales, et rien n'est plus beau,—et plus français—que cette résurrection progressive après la défaite imméritée. Toujours agir, jamais désespérer, telle fut —et telle est encore—la devise de ces exilés d'outre-mer, qui se sont fait une nouvelle patrie, où ils dominent par l'activité et l'intelligence, et où ils imposent presque leurs volontés aux vainqueurs d'autrefois, encore les maîtres d'aujourd'hui. Ici, malheureusement, nous ne possédons plus ces vertus primordiales et nous succombons dans la lutte impossible, c'est-à-dire dans la chasse à la chimère qui dévore toute notre activité et toutes nos énergies, de sorte qu'il n'en reste plus pour la réalité, où qu'elles se trouveraient forcément épuisées, en présence d'éventualités redoutables, sinon imminentes. Hélas ! c'est à des centaines de lieues d'ici qu'il nous faut retrouver ce qui fit jadis notre force et grandeur. »

**Enfants rongeurs d'ongles**—Voici une classe d'enfants qui est très nombreuse.

Le Dr Bérillon, lisons-nous dans *l'Ecole et la Famille*, a donné à ce stigmate de dégénérescence un nom barbare. Il l'appelle "onychophagie."

Ce qui paraît certain, c'est que l'onychophagie est plus fréquente à Paris qu'en province, probablement parce que les enfants de la capitale sont doués d'un nervosisme exagéré.

Dans une école communale de Paris, sur 265 élèves examinés, on a trouvé 63 rongeurs d'ongles, soit 1 sur 5.

Un médecin a fait un relevé dans le département de Seine-et-Marne et, dans une école supérieure, a noté 52 élèves de 12 à 17 ans. Sur ce nombre, 16 se rongent les ongles.

Dans un établissement secondaire de jeunes filles, sur 207 élèves, 61 se rongent les ongles (15 des deux mains, et les autres les ongles de l'une des deux mains.)

Rongeurs de porte-plumes et rongeurs d'ongles sont cousins germains.

C'est encore là une spécialité des filles.

Un instituteur d'une école de Paris signale que, sur 265 garçons, 13 mangent le bout de leurs porte-plumes, tandis que dans un collège de jeunes filles, la proportion s'élève à 59 pour 207.

Si ce n'était là qu'un tic plus ou moins *inesthétique*, il n'y aurait pas lieu de s'émouvoir, mais c'est qu'il y a plus. La mauvaise habitude en question est susceptible de fatiguer et même d'épuiser l'enfant. Il faudra donc appliquer tous ses efforts à la corriger. C'est toute une surveillance à établir, c'est tout un système de rigueurs à mettre en œuvre. Il n'y a pas à hésiter, car il y va de la santé de l'enfant.

**Le tour du monde en 33 jours.**—On sait que les Russes poussent avec beaucoup d'énergie la construction de leur chemin de fer transsibérien. Quand cette ligne gigantesque sera achevée, il deviendra possible, en usant des paquebots rapides, de faire le tour du monde en 33 jours et peut-être même en un mois.

Ce voyage s'effectuerait ainsi :

	jours
De Pétersbourg à Vladivostock, par chemin de fer. . . . .	10
De Vladivostock à San Francisco, par paquebot. . . . .	10
De San Francisco à New-York, par chemin de fer. . . . .	4 ½
De New-York à Brême, par paquebot. . . . .	7
De Brême à Saint-Pétersbourg, par chemin de fer. . . . .	1 ½

33

**Mouvement de la population en Europe.**—Depuis vingt ans, l'Italie a gagné dix millions d'habitants.

L'Allemagne, en 1890, avait trente-huit millions d'habitants. Elle en a maintenant cinquante-deux.

L'accroissement de la population anglaise a été de treize millions pendant les derniers dix ans.

Quant à la France, depuis trente années, elle a gagné deux millions d'habitants à peine, dont onze cent mille seraient des étrangers.

**Les bénitiers.**—Les bénitiers doivent être tenus dans un état de parfaite propreté et l'exacte observation des lois de l'Eglise à ce sujet rencontrera toutes les exigences de l'hygiène moderne.

Il est donc nécessaire de renouveler l'eau bénite chaque semaine, et de jeter dans la piscine l'eau des bénitiers qui reste de la semaine précédente. *Aqua benedicta, singulis sabbatis hebdomadis renovetur*, est-il dit au Cérémonial des Evêques. Chap. VI. No. 2.

L'ancien rituel de Québec, dit : Les curés auront soin que les bénitiers soient propres, et bien nettoyés, tous les samedis soir, afin d'y mettre, le dimanche, de la nouvelle eau bénite.

Les soins extraordinaires que réclame l'hygiène d'aujourd'hui, à propos de propreté, et pour l'éloignement de tout ce qui peut apporter un germe de corruption, auront été donnés si les rubriques sont fidèlement observées.

(La Revue Ecclesiastique de Valleyfield).

# ENSEIGNEMENT PRATIQUE

## INSTRUCTION RELIGIEUSE

### CATECHISME

#### CHAPITRE ONZIÈME

##### *De l'Eglise*

129. Q. Où se trouvent les moyens donnés aux hommes pour participer aux fruits de la Rédemption ?

R. Les moyens donnés aux hommes pour participer aux fruits de la Rédemption sont l'Eglise et les sacrements.

— Les moyens de participer aux fruits de la Rédemption sont les conditions à remplir pour avoir part aux grâces méritées par les souffrances et la mort de Jésus-Christ.

Ces conditions sont au nombre de deux : faire partie de l'Eglise catholique et recevoir les sacrements.

130. Q. Qu'est-ce que l'Eglise ?

R. L'Eglise est la société de tous ceux qui professent la foi de Jésus-Christ, qui participent aux mêmes sacrements, et qui sont gouvernés par leurs pasteurs légitimes, sous un seul chef visible.

— Le mot Eglise vient d'un mot grec qui signifie assemblée ou réunion. On emploie le mot Eglise tantôt pour désigner le lieu dans lequel on célèbre les offices religieux, tantôt pour désigner la société des fidèles, c'est dans ce sens qu'il est employé dans le présent chapitre du catéchisme.

Le mot société signifie ici l'ensemble, la réunion, etc.

Professer la foi de Jésus-Christ, c'est croire que Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme, et croire toutes les vérités qu'il nous a enseignées.

Participer aux mêmes sacrements, c'est admettre et recevoir, selon les circonstances, tous les sacrements institués par Jésus-Christ, sans en ajouter ou en retrancher.

Les pasteurs légitimes sont ceux qui ont reçu de Dieu le droit de nous diriger dans l'accomplissement des devoirs chrétiens, ce sont les prêtres, les évêques et le pape.

Sous un seul chef visible, signifie que au-dessus des pasteurs il doit y avoir un chef suprême ayant le droit de commander aux simples fidèles et aux pasteurs eux-mêmes, et que ce chef suprême doit être un homme que l'on puisse voir.

Avant Jésus-Christ il y avait déjà une société des fidèles serviteurs de Dieu, les Juifs, et rien n'empêche de lui donner aussi le nom d'Eglise, cependant dans le langage habituel on réserve ce nom à la société établie par Jésus-Christ.

131. Q. Quel est le chef invisible de l'Eglise ?

R. Le chef invisible de l'Eglise est Jésus-Christ.

— Jésus-Christ est le chef de l'Eglise, en effet, c'est lui qui l'a établie, c'est lui encore qui la gouverne tous les jours et qui la gouvernera jusqu'à la fin du monde par le ministère du Pape.

Mais Jésus-Christ est chef invisible, c'est-à-dire que l'on ne le voit pas.

132. Q. Quel est le chef visible de l'Eglise ?

R. C'est notre Saint-Père le Pape, l'évêque de Rome, qui est le *vicaire de Jésus-Christ* et le *chef visible* de l'Eglise.

— Le mot Pape vient d'un mot grec qui veut dire Père.

Le vicaire de Jésus-Christ, veut dire le représentant de Jésus-Christ, celui qui tient sur la terre la place de Jésus-Christ.

Le pape est le chef visible, c'est-à-dire le chef que l'on peut voir.

ED. LASFARGUES,

*Prêtre de la Cong. des FF. de Saint-Vincent de Paul.*

## LANGUE FRANÇAISE

## COURS ÉLÉMENTAIRE

## Grammaire pratique

**XX. Élision de l'article.**—Vous savez déjà que, lorsqu'un pronom est terminé par une voyelle, et que le mot suivant commence par une voyelle, on élide la voyelle du pronom pour éviter un effet désagréable à l'oreille. On fait de même pour les deux articles du singulier : *le, la*, qui sont aussi terminés par une voyelle. Si le mot qui suit ces articles commence par une voyelle, on élide l'*e* ou l'*a* de l'article, et on remplace cette lettre par l'apostrophe,

Vous savez, en effet, qu'on dit :

L'ami — et non pas — le ami.  
L'oiseau — et non pas — le oiseau.  
L'image — et non pas — la image.  
L'eau — et non pas — la eau.

On élide de même l'*e* et l'*a* de l'article dans un grand nombre de mots commençant par l'*h* qui ne compte pas, et qu'on ne fait nullement sentir dans la prononciation.

Ainsi, on dit :

L'homme — et non pas — le homme.  
L'histoire — et non pas — la histoire.

Mais quand l'*h* indique qu'il faut aspirer la voyelle qui le suit, il compte, et alors on n'élide pas l'article. On dit :

La haie, le hameau, le hibou, le haricot ; — et non pas — l'haie, l'hameau, l'hibou, l'haricot.

Mais, penserez-vous peut-être, puisque l'apostrophe remplace l'*e* pour le masculin et l'*a* pour le féminin, quand nous verrons l'article *élidé*, l', qui nous dira si c'est un *e* ou un *a* qui est retranché ? et par conséquent, à quoi reconnaitrons-nous si l'article représenté par l' est masculin ou féminin ? Alors, mes enfants, regardez de quel genre est le nom déterminé par l'article ; et puisque l'article s'accorde avec lui, vous en connaissez aussitôt le genre. Ainsi :

L'hiver est froid.

<sup>m</sup> |

Puisque le mot *hiver* est masculin, l'article *élidé*, l', est ici masculin.

Dans cette phrase :

L'abeille pique.

<sup>f</sup> |

Le nom *abeille* étant féminin, l'article *élidé*, l', est aussi féminin.

## QUESTIONNAIRE

Quand l'article doit-il être élidé ?

Quand doit-on élider l'article devant l'*h* ?

## EXERCICE

Indiquer le genre de l'article (élidé) dans les phrases suivantes :

Il ne faut pas trop se fier à l'apparence. — L'horizon blanchit à l'aube. — L'orge et l'avoine sont montées en épis. — L'oiseau fait son nid quand l'aubépine fleurit. — L'ardoise est un schiste argileux.

Déterminer, au moyen de l'article, les noms des phrases suivantes :

...fenêtre garnie de chèvrefeuille. — ...feu a pris à ...maison. — ...Allez serrer ...poires dans ...fruitier. — ...angle droit est formé par ...rencontre de deux lignes perpendiculaires. — ...édifice sera bâti sur ...terrain. — ...isthme est ...bande de terre qui rejoint ...presqu'île au continent. — ...orage va éclater. — ...haie toute fleurie entoure ...jardin. — ...hiver froid et prolongé fait périr ...larves des insectes. — ...haricot a deux cotylédons. — ...hameau est bâti sur ...penchant de ...colline.

### Exercices d'invention

- 1.—Prendre les mots donnés comme sujets et ajouter un verbe.  
 Mon père... *travaille*.  
 Ma mère... *lave*.  
 Ma sœur... *pleure*.  
 L'herbe... *pousse*.  
 Le feuillage... *ombrage*.  
 Le hanneton... *dévore les feuilles*.  
 L'enfant... *prie*.
- 2.—Ajouter un adjectif au sujet, et au verbe un complément indiquant le lieu.  
 Mon *cher* père travaille *dans le jardin*.  
 Ma *bonne* maman lave le linge *à la cuisine*.  
 Ma *jeune* sœur pleure *dans son berceau*.  
 La *mauvaise* herbe pousse *dans ces plates-bandes*.  
 L'*épais* feuillage ombrage le banc *dans notre cour*.  
 Le hanneton *nuisible* dévore les feuilles des arbres *dans les bois et les jardins*.  
 L'enfant *pieux* prie Dieu *à l'église*.
- 3.—Trouver le contraire des adjectifs donnés.  
 On peut être :  
 Beau ou... (*laid*) — joyeux ou... (*triste*) — adroit ou... *maladroit* — avare ou... *prodigue* — innocent ou... *coupable* — juste ou... *injuste* — malade ou... *bien portant* — absent ou... *présent* — amusant ou... *ennuyeux* — franc ou... *sournois* — propre ou... *sale* — riche ou... *pauvre* — prudent ou... *imprudent* — vainqueur ou... *vaincu* — fort ou... *faible*.

### Vocabulaire et Grammaire

#### DICTÉES

##### I

##### LE BLÉ

Le blé est un petit grain qu'on sème dans la terre. De ce petit grain sort une tige d'herbe. Lorsque l'herbe est haute, il y pousse des épis. Chaque épi renferme des grains de blé. On bat les épis pour en faire sortir le grain. Le grain est porté au moulin et converti en farine. C'est avec la farine qu'on fait le pain. Celui qui fait le pain s'appelle un boulanger.

ELOCUTION.—Racontez les transformations que subit un grain de blé avant de devenir ce beau pain blanc que nous mangeons avec insouciance. Comment nomme-t-on celui qui *sème ? fauche ?* qui *bat le blé ?* qui le *convertit en farine ?* qui *pétrit ?*—Ecrire tous ces mots au tableau noir.

VOCABULAIRE.—Un marchand de *grains* s'appelle ? *grainetier* ; — un *granivore*, qu'est-ce ? — Famille de mots : *herbe*, herbe, herbe, herbeux, herbier, herbivore, herboriste... *Est converti* : est changé, transformé. *Un pêcheur converti ?* conversion, convertible ; — *pain*, panetier, panetière, panifier... Phrases d'application.

GRAMMAIRE.—Rechercher les verbes avec les sujets ; dire la personne, justifier la terminaison. — Conjuguer à l'imparfait *semer*, *sortir*, *appeler*.

##### II

##### LA PRIÈRE DU SOIR

Quand le soir arrive, nous *sentons la fatigue* du jour. Nous ferons notre *prière* avant que le *sommeil* ne soit venu. Voici l'heure du *coucher*. Le petit enfant va dormir dans son petit *lit*. Il embrasse sa mère, fait le *signe de la croix* et s'endort sous la garde de son *bon ange*.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—Donner le sens des mots soulignés, le faire comprendre à l'aide d'exemples.—En rapprocher autant que possible des mots de la même famille : *soir*, *soirée*, *bonsoir*, *serein* ; — *sommeil*, *sommeiller*, *somme*, *insomnie* : — *lit*, *litterie*, *litière*, *aliter* ; *ange*, *angélique*.

GRAMMAIRE.—Relever les adjectifs, en expliquer l'accord.—Analyser les pronoms.—Dire la nature, le temps et la personne des verbes.

ORTHOGRAPHE D'USAGE.—Terminaison *oix* : *croix*, *choix*, *poix*, *noix*, *voix*.—Terminaison en *oir* (noms masculins) : *mouchoir*, *miroir*, *soir*, *bonsoir*, *tiroir*, *rasoir* : — en *oire* (noms féminins) : *histoire*, *foire*, *poire*, *balancoire*, *mémoire*...

## III

## LE VERBE AIMER

Il faut aimer pour qu'on nous aime. Tu aimeras ton frère comme un autre toi-même. Si tout le monde aimait son prochain, combien de querelles seraient évitées ! Aimez-vous les uns les autres. Beaucoup d'enfants aiment mieux s'amuser que s'instruire. Qui aime bien châtie bien. Si tu m'aimes, tu aimeras ceux que j'aime. Il faut que nous aimions notre patrie comme nous aimons notre mère. Qui donc m'aimera, disait un malheureux, si je n'ai plus mon chien ?

EXERCICES.—Indiquer la personne, le nombre et le temps du verbe dans chaque phrase.

## Récitation

## LA PREMIÈRE RÉCOMPENSE

Fanfan a bien su sa leçon.

Que faut-il lui donner ? une image ? un bonbon ?

Non, dit Fanfan, plus rusé qu'on ne pense,

Un baiser de maman sera ma récompense.

VILLEFRANCHE.

QUESTIONS.—*Fanfan* est un terme enfantin pour *enfant*.—Quand un enfant a bien su sa leçon, on lui donne une ?... (*récompense*).—Quelle récompense pense-t-on donner à *Fanfan* ?—Dites celle qu'il choisit.—Que prouve ce choix de la part de *Fanfan* ?

## COURS MOYEN

## Exercices d'intelligence et d'invention

## I

Nommez l'instrument qui sert :

A couper le verre (*diamant*).—A percer le bois (*vrille*).—A peser (*balance*, *romain*).—A peindre (*pinceau*).—A labourer (*charrue*).—A passer le grain (*crible*).—A moissonner (*faucille*).—A couper l'herbe des prés (*faulx*).—A diriger une barque (*rame*).—A battre le beurre (*baratte*).—A percer le cuir (*alène*).—A manier le mortier (*truelle*).—A prendre les poissons (*ligne*, *filet*, *hameçon*).

## II

Trouver et écrire le nom de cinq quadrupèdes sauvages (*renard*, *loup*, *sanglier*, *tigre*, *ours*). De cinq quadrupèdes domestiques (*chien*, *brebis*, *chèvre*, *vache*, *cheval*). De cinq espèces de boissons (*eau*, *vin*, *café*, *bière*, *limonade*). De cinq arbres fruitiers (*pommier*, *poirier*, *prunier*, *cerisier*, *noyer*). De cinq arbres forestiers (*sapin*, *hêtre*, *bouleau*, *chêne*, *orme*). De cinq insectes (*fourmi*, *chenille*, *mouche*, *puceron*, *guêpe*). De cinq oiseaux (*alouette*, *hirondelle*, *serin*, *rossignol*, *mésange*). De cinq fleurs (*rose*, *violette*, *pâquerette*, *primevère*, *muguet*).

## Idées et Grammaire

## DICTÉES

## I

## UN HÔTEL-DIEU

Un jour, *au sein* de Paris, s'élève un vaste *hospice* pour la douleur, et, par une inspiration sublime, la France écrit au *frontispice* un nom que le plus puissant *monarque* n'osera jamais faire graver au-dessus de la porte de son *palais* : elle l'appelle un "Hôtel-Dieu !" Un Hôtel-Dieu ! ce mot passera *désormais* dans notre langue, pour la gloire de la charité chrétienne ! et il signifiera une maison sainte, *construite par Dieu*, caché souvent sous les *traits* d'un bienfaiteur, et où Dieu, caché sous les traits d'un pauvre malade, est accueilli par Dieu caché sous les traits d'une *vierge* !

MGR PAUL BRUCHÉSI.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *au sein* : au milieu, au centre. — *hospice* : (du latin *hospes*, hôte) maison où l'on donne l'hospitalité aux pauvres, aux pèlerins, aux vieillards, aux orphelins. — *frontispice* : façade principale d'un édifice important, un palais, une église. On donne aussi ce nom à la première page d'un livre portant le titre entouré d'ornements. — *monarque* : (du grec *monos*, un seul, et *archos*, chef) un roi, un empereur qui est seul chef d'une nation. — *palais* : donnez les homonymes : *palais*, le haut de l'intérieur de la bouche ; *palet*, morceau de métal rond et plat pour jouer. — *Hôtel-Dieu* : ce nom a d'abord été un nom propre donné à un hôpital de Paris ; il est devenu par la suite nom commun pour désigner les hôpitaux où l'on soigne les malades pauvres gratuitement, au pluriel il prend l's au premier mot seulement : des *hôtels-Dieu*, c'est-à-dire des *hôtels* où l'on reçoit pour l'amour de Dieu. — *désormais* : à l'avenir. — *construite par Dieu* : c'est-à-dire par l'inspiration de Dieu. — *traits* : ensemble des lignes du visage. — *où* : pronom relatif. Remplacez-le par une autre tournure : *dans laquelle* (maison). — *vierge* : mettez un autre mot : une religieuse, une fille consacrée à Dieu.

## II

## LES FRAISES ET LE PAYSAN

Un paysan gros et gras, apportant à un seigneur un panier de fraises *vermeilles* et bien fraîches avec une corbeille de pruneaux secs, trouva sur l'escalier du château deux singes revêtus d'un bel habit brodé d'or et ayant une épée aux côtés. Ces *plaisants* animaux dont l'*humeur* n'est jamais inquiète, se jetèrent sur les fraises et sur les pruneaux du paysan qui les laissa faire. Le seigneur, voyant la corbeille et le panier entamés, demanda au campagnard pourquoi il ne les avait pas remplis. — Monsieur, répondit le bonhomme tout sot de sa *mésaventure*, mon panier et ma corbeille étaient pleins, mais messieurs vos fils ont jugé convenable de les vider à moitié ; les fraises et les pruneaux étaient de leur goût, je n'ai osé les leur refuser.

EXPLICATION ET EXERCICES. — 1. *Vermeilles* : qui est d'un rouge un peu plus foncé que l'incarnat (*incarnat*, entre la couleur de cerise et celle de rose). — *Plaisants* : qui divertit, fait rire. Autrefois ce mot voulait dire *qui plaisait*. Un homme *plaisant* plaît par des manières enjouées ; un *plaisant* homme ne plaît pas du tout : c'est un homme bizarre, ridicule, singulier. — *Humeur* : disposition du tempérament ou de l'esprit soit naturelle, soit accidentelle. — *Mésaventure* (de *mé*, *mes* ou *mal* et *aventure*) mauvaise aventure, chance funeste, accident fâcheux ou malheureux.

II. — Relevez tous les sujets des verbes et les compléments directs : un *paysan* (sujet) trouva *deux singes* (compl. dir.) — apportant un *panier* (compl. dir.) — ayant une *épée* (compl. dir.) — Ces *animaux* (sujet) jetèrent *se*, eux : compl. dir.) ; etc.

III. — Donnez des synonymes à *humeur* : caprice, fantaisie, boutade, bouderie. — à *mésaventure* : accident, revers, traverse, déconvenue, etc.

## III

## RESPECTONS LES PETITS OISEAUX

L'oiseau est l'auxiliaire indispensable de l'homme. Le jour où il aura disparu, nous nous en apercevrons non seulement au silence et à la tristesse des bois, mais encore au prix des choses. Si l'on tue les oiseaux, on ne tue pas les insectes ravageurs de nos récoltes. Et, quand les insectes seront les maîtres, on verra bien si la faune ailée était

bonne à quelque chose. L'oiseau franchement insectivore, le troglodyte, *par exemple*, apporte chaque jour quatre cents insectes à ses petits. Le rossignol, la fauvette, etc., enlèvent ainsi des milliers d'insectes. L'hirondelle, le martinet, l'engoulevent, font une chasse continue aux moustiques.

Sans doute, les oiseaux mangent quelques grains et quelques fruits. Mais il faut bien payer *par* quelques sacrifices les immenses services rendus *par* ces petits ouvriers de nos champs et de nos jardins.

## EXERCICES

IDÉES.—Est-ce par bonté de cœur seulement que nous devons respecter les petits oiseaux ?

VOCABULAIRE.—*L'auxiliaire*. Celui qui aide. Qu'est-ce qu'un verbe auxiliaire ?—*La faune ailée*. La faune d'un pays est l'ensemble des animaux qui l'habitent. Qu'est-ce donc que la faune ailée ? Et qu'appelle-t-on *flore* d'une région ? *Insectivore*. Que signifie le mot *vore* ? (qui mange). Qu'est-ce qu'un animal *vorace* ? Expliquez les mots *carnivore*, *herbivore*, *granivore*, *frugivore*, *omnivore*. (*omnis*, tout).—Que savez-vous des oiseaux cités dans le texte : *troglodyte*, *rossignol*, *fauvette*, etc.

GRAMMAIRE.—I. Relevez les prépositions du texte. Faire remarquer que les articles contractés *au*, *aux*, *du*, *des*, renferment la préposition *à* ou *de*.

II. *Enlèvent*, *font*. Pourquoi ces verbes sont-ils au pluriel ? sujet multiple.

## Récitation

## LA CHENILLE

Un jour, causant entre eux, différents animaux  
Louaient beaucoup le *ver à soie* :  
" Quel *talent*, disaient-ils, cet insecte *déploie*  
En composant ces fils si doux, si fins, si beaux,  
Qui de l'homme font la *richesse* !"  
Tous vantaient son travail, *exaltaient* son adresse.  
Une *chenille* seule y trouvait des défauts,  
Aux animaux surpris en faisait la *critique*,  
Disait des *mais* et puis des *si*.  
Un *renard* s'écria : " Messieurs, cela s'explique :  
C'est que madame file aussi."

FLORIAN.

Morale : — La chenille est une envieuse. Elle file, comme le ver à soie, mais ses produits n'ont aucune finesse, ni aucune beauté. Méprisons les envieux.

## Rédaction

## LA PARESSE

## PLAN ET CANEVAS

QUESTIONS ET COMMENTAIRES. — Qu'entendit un jour le petit Joseph ? Que lui demanda la voisine ? Que répondit-il ? Pourtant, il allait à l'école, et depuis longtemps ; pourquoi donc ne savait-il pas lire ? Il faut travailler en classe, il faut vous instruire. *Aujourd'hui*, il n'est pas permis d'être ignorant. Joseph ne fut-il pas honteux ? Que se dit-il en écoutant Paul ? Que fit-il ensuite ? A qui voulez-vous ressembler, à Paul ou à Joseph ? Avez-vous le désir de vous instruire ?

## DÉVELOPPEMENT

Un jour le petit Joseph s'entendit appeler par une voisine. " Joseph, disait-elle, veux-tu me lire cette lettre de mon fils le soldat ? Moi, je suis vieille et j'ai de mauvais yeux. " Joseph rougit et répondit bien bas : " Je ne sais pas lire, Madame. — Mais ne vas-tu pas depuis longtemps à l'école ? " Joseph le paresseux baissa la tête tout confus. " Alors, reprit tristement la voisine, pour avoir des nouvelles de mon fils, j'attendrai à ce soir, car tout le monde est aux champs. "

Joseph, malgré ses habitudes de paresse, avait bon cœur ; il partit en courant. Bientôt il ramena son petit camarade Paul, qui était un élève studieux. Paul lut sans hésitation la lettre à la vieille voisine.

Joseph avait eu une grande honte. "Moi aussi, se disait-il en écoutant son petit camarade, moi aussi je veux savoir lire." Deux mois après, il avait tant travaillé qu'il savait lire couramment, écrire et compter.

## COURS SUPÉRIEUR

### Exercices de vocabulaire

1.— Les noms suivants étant donnés, trouver des qualificatifs qui puissent leur convenir :

Gravure... *exacte, fine, intéressante...*  
 Pigeon... *rapide, timide, épuisé...*  
 Navire... *désemparé, gréé, perdu, sombre...*  
 Matelot... *brave, lesté, héroïque, discipliné...*  
 Passager... *triste, curieux, aventureux...*  
 Voyage... *heureux, compromis, périlleux*  
 Messenger... *fidèle, discret...*

2.— Le nom et un qualificatif étant donnés, ajouter un verbe et former une proposition :

Cette gravure exacte... *représente tous les détails de la scène.*  
 Le pigeon rapide... *traverse les mers.*  
 Le navire désespéré... *flotte comme une épave.*  
 Le brave matelot... *attend le commandement.*  
 Le passager aventureux... *s'en va chercher fortune.*  
 Le périlleux voyage... *s'est bien accompli.*  
 Le messenger fidèle... *arrive à destination.*

### Composition

#### LA PIÈCE FAUSSE

CANEVAS.— Un de vos camarades a une pièce fausse de 25 centins ; il voudrait bien la faire passer en achetant un jouet de 10 centins, mais il n'ose pas. Il envoie un élève plus jeune acheter le jouet avec la pièce de 25 cts. Racontez ce qui s'est passé et faites vos réflexions.

#### DÉVELOPPEMENT

Hier matin, sur le chemin de l'école. Lucien nous montra une pièce de vingt-cinq centins qu'il avait reçue, disait-il, en récompense d'une commission faite la semaine précédente.

"Seulement, ajoutait-il, je ne suis pas sûr que la pièce soit bonne ; elle ne sonne pas quand on la laisse tomber par terre. Voyez plutôt."

En effet, la pièce, jetée sur le bord du trottoir, ne rendait aucun son.

Nous l'examinâmes et, sans être très connaisseurs, nous concluons pourtant que Lucien a une pièce fausse, une pièce en plomb.

"Que vas-tu en faire ? lui demandons-nous.

— Mais je vais tout simplement essayer de la faire passer.

— Ce n'est pas très honnête, cela, sais-tu bien ?

— Oh ! ma foi tant pis."

Pourtant, Lucien hésitait à présenter lui-même la pièce dans une boutique. Il chargea de ce soin le petit Caron, en le priant d'aller lui acheter une toupie chez l'épicière.

Au bout de cinq minutes, Caron revenait près de nous, sans toupie et sans monnaie.

— Qu'as-tu fait de ma pièce ? lui demanda Lucien.

— Je ne l'ai plus ; l'épicier l'a gardée et l'a clouée sur son comptoir parce qu'elle était fausse.

Lucien n'était pas content, mais il avait bien mérité cette leçon, car celui qui, le sachant, essaie de faire passer une pièce fausse, commet un véritable vol.

## Orthographe, Idées et Grammaire, Style, Syntaxe

### DICTÉES

#### I

#### LA FLEUR

La fleur (1) donne le miel ; elle est la fille (2) du matin, le charme (2) du printemps, la source (2) des parfums, la grâce (2) des vierges, l'amour (2) des poètes. Elle passe (3) vite (4) comme l'homme ; mais elle rend doucement ses feuilles à la terre. Chez les anciens, elle couronnait la coupe du banquet (5) et les cheveux blancs du sage (6). Les premiers chrétiens en couvraient les martyrs et l'autel des catacombes (7). Aujourd'hui, et en mémoire de ces antiques souvenirs, nous la mettons dans le temple (8). Dans le monde, nous attribuons nos affections à ses couleurs, l'espérance à sa verdure, l'innocence à sa blancheur. Il y a des nations entières où elle est l'interprète des sentiments. Livre charmant qui ne renferme aucune erreur dangereuse, elle garde l'histoire fugitive (9) des révolutions du cœur (10).

CHATEAUBRIAND.

**Questions et explications.**—1. *Fleur* : verbe de la même famille ? *fleurir*. — 2. *Fille, charme, source, grâce, amour* : fonction de ces noms ? Attribut de *elle*. — Combien y a-t-il de propositions dans la première phrase ? Deux. — Énoncez-les séparément. 1° La fleur donne le miel ; 2° elle est la fille du matin, le charme du printemps... Quels sont les trois termes essentiels de la seconde proposition ? *elle*, sujet ; *est*, verbe ; *la fille du matin, le charme du printemps, la source des parfums, la grâce des vierges, l'amour des poètes*, attribut logique qui a pour mots principaux *fille, charme, source, grâce et amour*. L'attribut est composé. Les noms *fille, charme, source, grâce, amour* ont respectivement pour compléments *du matin, du printemps, des parfums, source, grâce, amour* ont respectivement pour attribut est complexe. — 3. *Elle passe vite* : la fleur dure peu de temps. — 4. *Vite* est ici un adverbe, employé pour vitement. On écrirait donc : les fleurs passent vite. — 5. *Elle couronnait la coupe du banquet* : on ornait d'une couronne le vase à boire, généralement plus large que profond, dont on se servait dans les banquets. — 6. *Du sage* : de l'homme dont la vie était sans tache, de celui qui était jugé capable de conseiller, de guider, de diriger les autres. — 7. *Catacombes* : lieux souterrains où l'on enterrait les morts, c'étaient d'anciennes carrières abandonnées. Les plus célèbres des catacombes sont celles de Rome, de Naples, de Paris. Les catacombes de Rome servirent de refuge aux chrétiens à l'époque des persécutions. — 8. *Temple* : ici, tout édifice religieux. — 9. *Fugitive* : qui passe avec rapidité, qui dure peu. Quelle est la forme de cet adjectif au masculin ? *Fugitif*. — 10. *Révolutions du cœur* : les changements qui se sont produits dans nos affections, notre tendresse, notre amour.

**Exercices.**—Analysez grammaticalement : La fleur garde l'histoire fugitive des révolutions du cœur. — Analysez logiquement : La fleur passe vite ; elle rend doucement ses feuilles à la terre.

#### II

#### SOYONS CONTENTS DE NOTRE LOT

Dans un jardin, au printemps, vous voyez les plantes *bourgeonner* et quelques-unes commencer à fleurir (1). Elles *fleuriront*, elles auront des parfums, elles donneront des fruits, chacune à son heure (2). Il leur faut pour cela, seulement, ce que le ciel leur distribue de soleil et d'air (3). Elles ne changent point de place ; Dieu prend soin de les féconder où elles sont (4). Elles ne se jalourent pas ; le brin d'herbe a sa beauté comme la fleur et comme le fruit, parce qu'il a son utilité ; car, dans la nature, telle

chose est utile parce qu'elle est belle, et la beauté de telle autre consiste dans son utilité (5). Pourquoi donc vous plaindre de votre rôle, pourquoi le trouver trop borné, trop humble (6) ? Restez où Dieu vous a mis ; portez les fruits qu'il vous demande (7).

LOUIS VEUILLOT.

**Explications.**— *Printemps* : décomposer ce mot en ses éléments constitutifs.— *Bourgeonner* : pousser des bourgeons, des rejets :— au figuré : Le front lui bourgeonne, il a des boutons au visage.— *Fleuriront* : à quelle remarque ce verbe donne-t-il lieu (florissait, florissant).— *Féconder* : leur donner la vertu de produire des fleurs et des fruits.— *Rôle* : ce que doit réciter un acteur dans une pièce de théâtre, le monde étant considéré comme un théâtre où chaque individu joue un rôle.

**Exercices.**— Distinction, détermination des propositions.

(1) La première phrase renferme trois propositions, une *principale* : Dans un jardin, au printemps : vous voyez... deux *infinitives complétives directes* : 1. les plantes bourgeonner (c'est-à-dire qui bourgeonnent) ;— 2. et quelques-unes commencer à fleurir (c'est-à-dire qui commencent à...).

(2) Les trois propositions qui composent cette phrase sont des *principales*, puisque toutes expriment des idées de même ordre, de même importance ; elles sont simplement *juxtaposées*, puisqu'elles ne sont réunies par aucune conjonction.

(3) Deux propositions : une *principale* : Il leur faut pour cela, seulement, ce... ; (*il faut* étant impersonnel, on doit sous-entendre un verbe dont leur et ce sont compléments ; il leur faut donner ou distribuer ce) ; une *complétive déterminative de ce* : que le ciel leur distribue...

(4) Trois propositions : deux *principales* : 1. Elles ne changent point de place ;— 2. Dieu prend soin de les féconder... ; une *complétive circonstancielle* : où elles sont (plantées ou placées).

(5) Huit propositions ; quatre *propositions principales* : 1. Elles ne se jalourent pas... ;— 2. le brin d'herbe a sa beauté... ;— 3. car, dans la nature, telle chose est utile... ;— 4. et la beauté de telle (chose) autre consiste dans son utilité ;— quatre propositions *complétives circonstancielle* : 1. comme la fleur (a sa beauté, s.-entendu) ;— 2. et comme le fruit (a sa beauté, s.-entendu)... ;— 3. parce qu'il a aussi son utilité... ;— 4. parce qu'elle est belle...

(6) Deux *propositions principales* dont les verbes à l'infinitif sont mis pour *plaindriez* (pourquoi donc vous plaindriez-vous... ?), pour *trouveriez* (pourquoi le trouveriez-vous... ?).

(7) Quatre propositions : deux *principales* : 1. (vous) restez (là)... ;— 2. (vous) portez les fruits ;— une *complétive circonstancielle* : où Dieu vous a mis ;— 3. une *complétive déterminative* de fruits : qu'il vous demande.

### III

#### L'ŒUVRE DU CURÉ LABELLE

*Pénétré* de l'idée que dans la colonisation se trouve la *solution* de toutes les autres questions, que la possession du sol assure la souveraineté à l'individu comme au peuple, le curé Labelle a senti que la colonisation méthodique d'une région spéciale pouvant servir d'*illustration*, valait bien les efforts et le dévouement de toute une vie consacrée aux plus patriotiques et aux plus nobles labeurs. Il avait devant lui, dans l'espace s'étendant au nord des comtés de Terrebonne et d'Argenteuil, toute une vaste contrée, à peu près inhabitée, couverte de forêts, remplie de montagnes à travers lesquelles il semblait impossible de se frayer un chemin, des rivières, des lacs sans nombre, et, en moins de quinze ans, il y a domicilié plus de quatre mille âmes, familles de colons venues des comtés voisins, et surtout du nord du comté de Terrebonne qui était son principal foyer d'opération, son fournisseur d'hommes par excellence. Lui-même, en tête des pionniers, il ouvrait le chemin à la hache au milieu de la forêt ; il les guidait, vivait de leur vie dans les "chantiers", ne les laissait que pour retourner en passant à sa paroisse, ou pour faire des voyages continuels par des chemins impraticables, toujours pour le bien de ses chers colons.

ARTH. BUIES.

**EXPLICATIONS ET EXERCICES.**— *Pénétré* : à quoi se rapporte ce mot... ? au sujet le curé Labelle dont il est (avec tout ses compléments) compl. explicatif.— *solution* : le moyen d'arriver à résoudre les questions, à sortir des difficultés.— *a senti* : remplacez par un autre terme équivalent : *a compris*. Donnez le prés. de l'indic. : Je sens, tu sens, il sent, etc.— *illustration* : modèle.— *valait* : donnez le sing. du prés. de l'ind. : Je vau*x*, tu vau*x*, il vau*t*. Il en est de même des verbes *vouloir* et *pouvoir* qui prennent un *x* : aux deux premières personnes. Le prés. du subj. ? que je vaille, vailles, vaille, valions, valiez, valient.— *avait* : cherchez les compl. directs ? une vaste contrée... rivières, lacs.—

*semblait* : quel est le sujet *réel* : SE FRAYER un chemin était impossible. — *se frayer* : se faire un chemin en écartant les obstacles. — *domicilié* : mettez un autre terme ... établi. — *venues* : accord avec *familles* parce que les *colons* ne sont pas venus isolément pour former ensuite des familles ; ce sont les *familles* qui sont venues. — *foyer d'opération* : lieu principal où l'on fait tout ce qui doit mener à terme une entreprise. — *Lui-même* : ce mot fait *pléonasme* avec *il* ouvrait... pour attirer l'attention sur sur le sujet. —  *pionniers* : les premiers qui marchent en avant pour faire un établissement nouveau, pour défricher un pays. — "*chantiers*" : pourquoi les guillemets ? *chantiers* a ici un sens restreint ; il désigne les endroits où l'on abat les arbres dans la forêt. — *laissait* : donnez un terme équivalent ?... *quittait*.

## IV

## JE ME SOUVIENS

La province de Québec a une fière et noble *devise* : " Je me *souviens* ! " Elle se souvient de son origine, du grand et beau pays qui a protégé son berceau, des sacrifices qu'elle a *inspirés*, du sang qu'elle a fait *verser* ; elle *suit* amoureusement du regard la marche glorieuse de la France à travers le monde, se réjouissant de ses triomphes, *compatissant* à ses défaites, car jamais, *oh ? jamais*, nous n'avons senti comme nous l'aimions que lorsque l'ange de la Douleur est venu *s'asseoir* à son foyer. Avec elle nous avons pleuré sur des malheurs *immérités* ; avec elle nous avons gémi lorsqu'un *vainqueur* impitoyable a violemment arraché de la France les deux filles de sa pensée, l'*Alsace* et la *Lorraine*, toujours aimées, jamais oubliées.

Mais la province de Québec se souvient aussi de ce qu'elle doit à l'Angleterre. Elle ne saurait oublier qu'après bien des luttes, il est vrai, après un siècle de *revendications constitutionnelles*, la raison *supérieure* de ses hommes d'Etat *lui* a assuré la reconnaissance *complète* de ses droits civils et politiques.

AD. TURGEON.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *devise* : qu'est-ce qu'une devise ? quelques paroles qui expriment un sentiment, une idée, un but sans cesse poursuivi, comme par exemple " Dieu et patrie, " " Dieu et mon droit " etc. — *souviens* : tous les verbes en *enir* sont irréguliers. Donnez les temps primitifs : *souvenant, souvenu* ; je me *souviens* ; je me *souvins*, je me *souviendrai* ; au subj. pr. que je me *souviens*... que nous nous *souvenions*. — *inspirés* : le compl. dir. *qu'* (antéc. *sacrifices*) précède. — *verser* : changez en un terme équivalent : *répandre*. — *suit* : donnez le partic. passé : *suivi* ; ne pas dire *je l'ai sui* mais *je l'ai suivi*. — *compatissant* : pourquoi pas *compatissante* puisque le sujet de la phrase est *elle* ? C'est un participe présent exprimant une action qui s'applique à chaque défaite tour à tour. — *oh ! jamais* : pourquoi répéter *jamais* ? c'est un pléonasme pour insister davantage ; l'interjection *oh !* donne encore plus de force à ce mot. — *Douleur* : pourquoi la majuscule ? la douleur est personnifiée, on en fait comme un personnage. La même chose a lieu souvent pour la Mort, la Victoire, etc. — *s'asseoir* : donnez l'indicatif présent : je m'*assieds*, nous nous *asseyons*, ils *s'asseyent* ; ou bien : je m'*assois*, nous nous *asseyions*, ils *s'assoient*. — *immérités* : quel changement le préfixe *im* fait-il au radical ? Il lui donne le sens contraire *non mérité*. — *vainqueur* : donnez le féminin : Il n'y en a pas, non plus qu'à *témoin* et à d'autres semblables qui ordinairement s'appliquent aux hommes. On dirait par exemple : *Jeanne d'Arc fut vainqueur* des Anglais à Orléans le huit mai 1429. — *Alsace, Lorraine* (prononcez *Alzace*). Deux provinces que la France dut céder à l'Allemagne après la malheureuse guerre de 1870-71. — *revendications constitutionnelles* : réclamations conformes à la loi ou constitution qui régit le pays. — *supérieure* : donnez les adjectifs en *eur* qui suivent la règle générale pour former le féminin : *majeur, mineur, extérieur, intérieur, supérieur, inférieur, meilleur*. — *lui* : de quel genre ? féminin ; il signifie *à elle* (la province). — *complète* : donnez les adjectifs en *et* qui ne double pas le *t* au féminin : *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret* qui font *ète*.



## MATHÉMATIQUES

## ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse : énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

2 et 6 ?	12 et 6 ?	2 et 7 ?	11 et 7 ?	2 et 8 ?	12 et 8 ?
3 et 6 ?	14 et 6 ?	3 et 7 ?	13 et 7 ?	3 et 8 ?	13 et 8 ?
5 et 6 ?	15 et 6 ?	5 et 7 ?	14 et 7 ?	4 et 8 ?	14 et 8 ?
4 et 6 ?	18 et 6 ?	4 et 7 ?	16 et 7 ?	5 et 8 ?	15 et 8 ?
6 et 6 ?	17 et 6 ?	6 et 7 ?	15 et 7 ?	6 et 8 ?	16 et 8 ?
7 et 6 ?	16 et 6 ?	7 et 7 ?	18 et 7 ?	7 et 8 ?	17 et 8 ?
9 et 6 ?	19 et 6 ?	9 et 7 ?	17 et 7 ?	8 et 8 ?	18 et 8 ?
8 et 6 ?	20 et 6 ?	8 et 7 ?	19 et 7 ?	9 et 8 ?	19 et 8 ?
10 et 6 ?	22 et 6 ?	10 et 7 ?	21 et 7 ?	10 et 8 ?	20 et 8 ?
11 et 6 ?	21 et 6 ?	12 et 7 ?	22 et 7 ?	11 et 8 ?	21 et 8 ?

Il y a 9 œufs dans un nid et 6 dans un autre : combien y a-t-il d'œufs dans les deux nids ?

Il y a 12 fenêtres dans une salle et 12 dans une autre ; combien y a-t-il de fenêtres dans les deux salles ?

## PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION ET DE DIVISION

43. Dans 3 semaines, 4 jours, 8 heures, 30 minutes et 20 secondes, combien de secondes ? Rép. 2190620 secondes.

44. Dans 7359 chopines combien de gallons ? Rép. 919 gal., 3 pintes, 1 chopine.

45. Un marchand vend 158 minots d'avoine et il lui en reste 3 fois autant qu'il en a vendu. Combien lui en reste-t-il et combien en avait-il avant la vente ? Rép. 474 minots, et 632 min.

46. Quelles seront les économies annuelles d'un ouvrier qui gagne \$1.75 par jour et travaille 25 jours par mois ? On sait en outre qu'il dépense journalièrement 50 cts. Rép. \$342.50.

47. J'ai acheté 257 verges d'étoffe à \$1.65 la verge. Je revends le tout à \$2.21 la verge ; quel est mon bénéfice ? Rép. \$143.92.

## NOMBRES PREMIERS.—NOMBRES DIVISIBLES

La connaissance des nombres premiers et des nombres divisibles ainsi que des facteurs de ces derniers, outre sa grande utilité dans les opérations avec les fractions, et pour abrégé les calculs dans un grand nombre d'autres cas, contribue puissamment à donner aux élèves une idée exacte de la formation des nombres en général, et à fixer les tables dans leur mémoire.

Les diviseurs d'un nombre divisible sont appelés les *facteurs* de ce nombre.

Nommez les nombres premiers de 140 à 150. Rép. 149.

Nommez les nombres divisibles de 140 à 150, ainsi que les facteurs de ces nombres. Rép. 141, facteurs : 3, 47.—142, facteurs : 2, 71.—143, facteurs : 11, 13.—144, facteurs premiers : 2, 2, 2, 2, 3, 3 ; facteurs divisibles : 4, 6, 8, 9, 12, 16, 18, 24, 36, 48, 72.—145, facteurs 5, 29.—146, facteurs : 2, 73.—147, facteurs premiers : 3, 7, 7 ; facteurs divisibles : 21, 49.—148, facteurs premiers : 2, 2, 37 ; facteurs divisibles : 4, 74.—150, facteurs premiers : 2, 3, 5, 5 ; facteurs divisibles : 6, 10, 15, 25, 30, 50, 75.—

Nommez les nombres premiers de 150 à 160. Rép. 151, 157.

Nommez les nombres divisibles de 150 à 160, ainsi que les facteurs de ces nombres. Rép. 152, facteurs premiers : 2, 2, 2, 19 ; facteurs divisibles : 4, 8, 38, 76. — 153, facteurs premiers : 3, 3, 17 ; facteurs divisibles : 9, 51. — 154, facteurs premiers : 2, 7, 11 ; facteurs divisibles : 14, 22, 77. — 155, facteurs : 5, 31. — 156, facteurs premiers : 2, 2, 3, 13 ; facteurs divisibles : 4, 6, 12, 26, 39, 52, 78. — 158, facteurs : 2, 79. — 159, facteurs : 3, 53. — 160, facteurs premiers : 2, 2, 2, 2, 2, 5 ; facteurs divisibles : 4, 8, 10, 16, 20, 32, 40, 80.

### FRACTIONS

#### PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

33. Un marchand a acheté 655 verges d'étoffe à \$1.70 la verge. Il a déjà vendu les  $\frac{5}{8}$  de l'étoffe à \$2.16 la verge. Comme il s'est proposé de réaliser sur la vente un bénéfice de \$210.41 $\frac{7}{8}$  on demande à quel prix il doit vendre le restant de sa marchandise ?

34. Deux ouvrières sont occupées à ourler des serviettes. La première en a déjà ourlé 99 quand la deuxième se met à l'ouvrage. A partir de ce moment elles travaillent ensemble ; mais tandis que la première n'ourle que 5 serviettes en 4 heures, la deuxième en ourle 9 en 5 heures. Les deux ouvrières cessent leur travail lorsqu'elles ont ourlé le même nombre de serviettes. On demande : 1° Le temps employé par chacune d'elles ; 2° le nombre de serviettes que chacune d'elles a ourlées ; 3° le salaire que chaque ouvrière a reçu à raison de 2 $\frac{1}{2}$  cts par serviette ourlée ?

35. Une personne achète un bureau : pour le payer, elle donne les  $\frac{2}{3}$  des  $\frac{3}{5}$  plus  $\frac{1}{2}$  des  $\frac{2}{5}$  de la somme qu'il a coûté ; pour achever de solder cet achat, elle donne un objet estimé à \$24.60 et on lui rembourse le prix du bureau. On demande le prix de ce bureau.

36. Une personne achète chez un marchand 7 $\frac{7}{8}$  verges d'étoffe qu'elle paye \$10.49. Vérification faite, on trouve que le marchand s'est trompé en mesurant et que le coupon ne contient que 6 $\frac{7}{8}$  verges. Quelle somme doit rendre le marchand à l'acheteur qui consent à garder le coupon ?

37. On vend  $\frac{1}{3}$  puis  $\frac{1}{4}$  d'une pièce de toile. Quelle fraction de la pièce reste-t-il ? — Si le reste a une longueur de 11 $\frac{1}{2}$  verges, quelle est la longueur de la partie vendue et de la pièce entière ?

#### Solutions :

33. \$2.16 — \$1.70 = .46 profit sur 1 verge des  $\frac{5}{8}$  de la quantité totale (655) vendue à \$2.16.

$\frac{5}{8}$  de 655  $\times$  .46 = \$188.31 $\frac{1}{4}$  bénéfice sur les  $\frac{5}{8}$  de 655 verges.

\$210.41 $\frac{7}{8}$  — \$188.31 $\frac{1}{4}$  = \$22.10 $\frac{5}{8}$  bénéfice à faire sur ce qui reste, c'est-à-dire sur les  $\frac{3}{8}$  de 655 verges.

\$22.10 $\frac{5}{8}$   $\div$   $\frac{3}{8}$  de 655 = \$.09 bénéfice à faire sur chaque verge qui reste.

1.70 le prix coûtant + .09 le bénéfice = \$1.79 le prix de vente. Rép.

34. La première, dans 4 heures, ourle 5 serviettes, ce qui dans une heure fait  $\frac{5}{4}$  de serviette.

La deuxième dans 5 heures ourle 9 serviettes, ce qui dans une heure fait  $\frac{9}{5}$  de serviette.

La deuxième ourle dans 1 heure  $\frac{9}{5} - \frac{5}{4} = \frac{11}{20}$  de serviette de plus que la première.

$$99 \div \frac{11}{20} = 180 \text{ heures que la 2e travaille.}$$

Comme elle ourle  $\frac{9}{5}$  par heure, dans 180 heures elle ourlera  $\frac{9}{5} \times 180 = 324$  nombre de serviettes ourlées par la 2e.

Les deux ayant ourlé le même nombre il s'ensuit que la 1e en a aussi ourlé 324.

$$324 \div \frac{5}{4} = 259\frac{1}{4} \text{ heures}$$

$$324 \times .02\frac{1}{2} = \$8.10 \text{ salaire de chaque ouvrière.}$$

35.  $7\frac{2}{3} - 6\frac{7}{8} = \frac{19}{24}$  de verge ce qui manque au coupon. Quelle partie de ce qui a été vendu manque ?  $\frac{19}{24} \div 7\frac{2}{3} = \frac{19}{184}$

Il faut donc que le marchand rende les  $\frac{19}{184}$  de \$10.49

$$\frac{19}{184} \text{ de } 10.49 = 1.08\frac{59}{184} \text{ Rép.}$$

$$36. \frac{1}{5} + \frac{1}{7} = \frac{12}{35}$$

$$\frac{35}{35} - \frac{12}{35} = \frac{23}{35} \text{ Fraction qui reste de la pièce.}$$

$$\frac{23}{35} = 11.50$$

$$\frac{1}{1} = \frac{11.50}{35}$$

$$\frac{35}{35} = \frac{11.50 \times 35}{35} = 17.50 \text{ verges. Longueur de la pièce entière.}$$

$$\frac{12}{35} = \frac{11.50 \times 12}{23} = 6 \text{ verges. Longueur de la partie vendue.}$$

$$\frac{35}{35} = \frac{11.50 \times 12}{23} = 6 \text{ verges. Longueur de la partie vendue.}$$

$$\frac{12}{35} = \frac{11.50 \times 12}{23} = 6 \text{ verges. Longueur de la partie vendue.}$$

$$\frac{35}{35} = \frac{11.50 \times 12}{23} = 6 \text{ verges. Longueur de la partie vendue.}$$

$$\frac{12}{35} = \frac{11.50 \times 12}{23} = 6 \text{ verges. Longueur de la partie vendue.}$$

#### RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

32. Un correspondant vend pour son principal 420 minots de blé à 60 cts le minot et retient sur la somme reçue \$7.56, à titre de commission ; à quel taux est sa commission ?

33. Un correspondant reçoit \$150 de commission pour avoir acheté 1200 barils de farine. Le taux de la commission étant de  $2\frac{1}{2}\%$  on demande le prix de la farine par baril ?

34. Un épicier acheta 40 quintaux de sucre pour \$240. Il en donna 4% aux pauvres et vendit le reste pour ce que 40 quintaux lui avaient coûté. Quel fut le prix de vente du sucre à la livre ?

35. En vendant pour 10 cts la verge du coton qui m'a coûté 8 cts, combien ai-je gagné pour cent ?

#### Solutions :

$$32. 420 \times .60 = \$252. \text{ prix de vente.}$$

\$252 rapportent 7.56 ; que rapporterait \$1 ?

$$\frac{1}{252} \text{ de } \$7.56 \text{ ou } 7.56 \div 252 = .03 \text{ Rép.}$$

33. Il reçoit  $.02\frac{1}{2}\%$  sur chaque piastre payée pour la farine.

Il a reçu en tout \$150.

Chaque  $.02\frac{1}{2}\%$  en \$150 représente \$1 payée pour la farine.

$$150 \div .025 = \$6000.$$

$$6000 \div 1200 = \$5 \text{ Rép.}$$

34. 40 quintaux — 4% de 40 quintaux =  $40 - 1.60 = 38.4$  quintaux c'est-à-dire 3840 livres ;  $240 \div 3840 = .06\frac{1}{4}$  Rép.

$$35. \quad .10 - .08 = .02 \text{ profit sur } .08$$

$$.02 \text{ sur } .08 = \frac{2}{8} = \frac{1}{4} \text{ du prix coûtant}$$

J'ai gagné le  $\frac{1}{4}$  du prix coûtant, et si le prix coûtant avait été \$1, le profit aurait été le  $\frac{1}{4}$  de \$1 = .25 Rép.

*Autre solution :*

Si sur .08 je gagne .02, sur \$8 je gagnerai \$2.

Sur \$8 le profit est de \$2, sur \$1 le profit sera 8 fois moindre ou  $2 \div 8 = .25$  Rép.

## ALGÈBRE

### INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre

43. Trouver deux nombres tels que, le plus petit retranché du plus grand, il reste 4, et que le quotient du plus grand par le plus petit soit aussi 4.

44. Une dame achète dans un magasin 10 verges de velours et 12 verges de soie ; le montant de la facture est \$69.58, après déduction d'un escompte de 2% sur le prix des marchandises ; au bout de quelque temps elle achète 4 verges de velours et 6 verges de soie, et, par suite d'un escompte de 4% qu'on lui fait, elle ne paye que \$29.28. Quel est le prix de la verge de chaque espèce ?

45. La longueur d'un champ rectangulaire est égale à deux fois la largeur ; mais si la longueur est diminuée de 45 verges et la largeur augmentée de 30 verges la surface ne subira aucun changement. Quelle est la surface en verges ?

*Solutions :*

43. Soit  $x$  le plus petit ; alors  $x + 4$  le plus grand

$$\frac{x + 4}{x} = 4$$

Multipliant par  $x$ , on a :  $x + 4 = 4x$

Transposant, on a :  $x - 4x = -4$

$$-3x = -4$$

$$x = \frac{4}{3} = 1\frac{1}{3} \text{ Rép.}$$

$$x + 4 = \frac{4}{3} + 4 = 5\frac{1}{3} \text{ Rép.}$$

*Autre solution :*

Soit  $x$  le plus grand, alors  $y$  le plus petit.

$$x - y = 4 \quad (1)$$

$$\frac{x}{y} = 4 \quad (2)$$

Multipliant (2) par  $y$ , on a :  $x = 4y$  (3)

Transposant (3), on a :  $x - 4y = 0$  (4)

$$\begin{cases} x - y = 4 & (1) \\ x - 4y = 0 & (4) \end{cases}$$

Soustrayant (4) de (1), on a : 
$$\begin{cases} x - y = 4 \\ x - 4y = 0 \\ \hline 3y = 4 \\ y = \frac{4}{3} = 1\frac{1}{3} \text{ Rép.} \end{cases}$$

Substituant la valeur d' $y$  à  $y$  dans (1),

$$\text{on a : } x - 1\frac{1}{3} = 4$$

$$\text{Donc } x = 4 + 1\frac{1}{3} = 5\frac{1}{3} \text{ Rép.}$$

*Solution généralisée :*

Trouver deux nombres tels que, le plus petit retranché du plus grand, il reste  $d$ , et que le quotient du plus grand par le plus petit soit  $d$  aussi.  
Soit  $x$  le plus petit ; alors  $x + d$  le plus grand.

$$\frac{x + d}{x} = d \quad (1)$$

$$\text{Multipliant par } x, \text{ on a : } x + d = x d \quad (2)$$

Transposant, on a :

$$x - xd = -d \quad (3)$$

$$\text{Mettant } x \text{ en facteur commun, on a : } (1 - d)x = -d \quad (4).$$

Donc

$$x = \frac{-d}{1 - d} \text{ Rép. } (5)$$

et

$$x + d = \frac{-d}{1 - d} + d \text{ Rép. } (6)$$

Les réponses (5) et (6) sont des formules qui permettent de résoudre directement tous les problèmes analogues.

44. Trouvons premièrement le montant des factures avant la déduction de l'escompte.

$$\$69.58 \div .98 = \$71 \text{ et } \$29.28 \div .96 = \$30.50.$$

Soit  $x$  le prix d'une verge de velours et  $y$  le prix d'une verge de soie.

Alors :

$$10x + 12y = \$71.00 \quad (1)$$

$$4x + 6y = 30.50 \quad (2)$$

$$\text{Posant (1) de nouveau et multipliant (2) } \left. \begin{array}{l} \text{par 2, on a :} \\ \text{par 2, on a :} \end{array} \right\} \begin{array}{l} 10x + 12y = \$71 \quad (1) \\ 8x + 12y = 61 \quad (3) \end{array}$$

Soustrayant (3) de (1), on a :

$$2x = \$10$$

$$\text{et } x = \frac{10}{2} = \$5 \text{ Rép.}$$

Substituant \$20 la valeur de  $4x$  à  $4x$  dans (2), on a :

$$\$20 + 6y = \$30.50$$

$$6y = \$30.50 - \$20 = \$10.50$$

$$y = \frac{10.50}{6} = \$1.75 \text{ Rép.}$$

45. Soit  $x$  la longueur,  $y$  la largeur du champ. D'après le problème  
 $x = 2y$  (1). Transposant, on a :  $x - 2y = 0$  (2)

$$(x - 45)(y + 30) = xy, \text{ la surface. } (3)$$

Multipliant  $(y + 30)$  par  $(x - 45)$ , on trouve :

$$xy + 30x - 45y - 1350 = xy \quad (4)$$

$$\text{Transposant et réduisant, on a : } 30x - 45y = 1350 \quad (5)$$

$$\text{Multipliant (2) par 30, on a : } 30x - 60y = 0 \quad (6)$$

Soustrayant (6) de (5), on a :

$$15y = 1350$$

$$\text{et } y = \frac{1350}{15} = 90 \text{ Rép.}$$

Substituant 180 la valeur de  $2y$  à  $2y$  dans (1), on a :  $x = 180$

La longueur  $180 \times$  la largeur  $90 = 16200$  verges. Rép.

## Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.— En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque leçon, faites la figure sur le tableau ou faites-la faire par un élève.

## DES POLYGONES

## DÉFINITIONS

On appelle *polygone* une figure plane formée par des lignes droites qui se coupent deux à deux.

Les polygones que nous avons déjà vus sont le *triangle* et le *quadrilatère*.

Un polygone *régulier* est celui qui a tous ses côtés et tous ses angles égaux.

Le *triangle* est un polygone à trois côtés ; le *quadrilatère*, un polygone à quatre côtés ; le *pentagone*, un polygone à cinq côtés ; l'*hexagone*, un polygone à six côtés ; l'*heptagone*, un polygone à sept côtés ; l'*octogone*, un polygone à huit côtés ; l'*ennéagone*, un polygone qui a neuf côtés ; le *décagone*, un polygone qui a dix côtés ; l'*undécagone*, un polygone à onze côtés et le *dodécagone*, un polygone qui a douze côtés. Les polygones à treize, quatorze côtés sont dits polygone à *treize*, à *quatorze* etc., côtés.

Un polygone *régulier* est celui qui a tous ses côtés égaux et tous ses angles égaux. Ainsi le triangle *équilatéral* et le *carré* sont des polygones réguliers. L'*apothème* d'un polygone régulier est la distance de son centre à l'un quelconque des côtés.

## POLYGONE RÉGULIER

**Surface.**— Un polygone régulier peut être divisé en autant de triangles égaux que le polygone a de côtés. Tracez un polygone régulier et vérifiez ce fait. Si le polygone a 4 côtés, il y aura 4 triangles et il y aura égalité entre les bases de ces triangles ainsi qu'entre les apothèmes. Vérifiez ce fait.

Si le polygone a 5 côtés, il y aura cinq triangles et il y aura égalité entre les bases de ces triangles ainsi qu'entre les apothèmes. Vérifiez.

En multipliant un des côtés d'un polygone régulier par l'apothème et en divisant le produit par deux on trouvera la surface d'un des triangles du polygone ; en multipliant la surface ainsi trouvée par 4, 5, 6, 7 etc., selon que le polygone a 4, 5, 6, 7 etc. côtés, on trouvera la surface, car il y a autant de triangles dans le polygone qu'il a de côtés.

On arriverait au même résultat par la règle suivante : *La surface d'un polygone régulier est égale au produit de son périmètre par la moitié de son apothème.*

67. Un champ a la forme d'un pentagone régulier de  $5\frac{1}{2}$  verges de côté. Quelle est la surface de ce champ, son apothème ayant 7 verges ?

68. Quelle est la surface d'un hexagone régulier dont le côté a 7 pieds et l'apothème 6.062 pieds. Réponse en verges ?

69. Combien d'acres dans une terre en forme d'octogone régulier, dont le côté a 8 chaînes et l'apothème 9.656 chaînes ?

*Solutions :*

$$67. \quad \frac{5\frac{1}{2} \times 7}{2} \times 5 = 91. \text{ Rép.}$$

*Autre solution :*

$$5\frac{1}{2} \times 5 = 26 \text{ périmètre.}$$

$$26 \times \frac{7}{2} = 91. \text{ Rép.}$$

$$68. \quad \frac{7 \times 6.062}{2} \times 6 = 127.302 \text{ pieds}$$

$$127.302 \div 9 = 14.144\frac{2}{3} \text{ verges. Rép.}$$

*Autre solution :*

$$7 \times 6 = 42 \text{ le périmètre.}$$

$$42 \times \frac{6.062}{2} = 127.302 \text{ pieds ou } 14.144\frac{2}{3} \text{ verges.}$$

$$69. \quad (8 \times 8 \times 9.656) \div 2 = 308.992 \text{ chaînes}$$

$$308.992 \div 10 = 30.8992 \text{ acres. Rép.}$$

### LANGUE ANGLAISE

*The order followed in these lessons has been : the sentence ; the complete subject ; the complete predicate ; the bare subject, a name word, noun or pronoun ; the bare predicate, a verb. The compound sentence ; the independent clause ; the dependent or subordinate clause ; the joining word, a conjunctive pronoun. Words that go with name words, adjectives ; predicate adjectives ; the verbs after which predicate adjectives are used. Predicate nouns. The copula ; verbs after which predicate nouns are used. Distinction between predicate and attributive adjectives. Modifier of predicate, the adverb. Modifier of adjectives and adverbs, the adverb. Completion of the predicate : the object. The phrase. The preposition. The adjective phrase. The adverb phrase. Adjective clauses. Adverbial clauses.*

As we have adjective phrases that do the work of adjectives and adverbial phrases, that do the work of adverbs, so we have adjective clauses and adverbial clauses.

**The adjective clause.**—A clause that modifies or limits a noun is an adjective clause.

**The adverbial clause.**—A clause that modifies or limits a verb or a predicate is an adverbial clause.

Make two lists : one of the adjectives and the other of the adverbial clauses in the following sentences and state what each modifies.

1. The artist who made that design is clever. 2. I saw the house that was struck by lightning. 3. He started when the news came. 4. They never fail who die in a just cause. 5. Christ died that we might live. 6. She sat down because she was tired. 7. This is the house that Jack built. 8. He did as he was told. 9. I will write when I can. 10. The book that I bought is on the table. 11. He spends his time as he likes. 12. The city in which he lived was proud of him. 13. I love them that love me. 14. He drank heartily for he was thirsty. 15. He had left before I arrived. 16. We pursued that lonely path till night set in.

**ANSWERS.**—*Adjective clauses.*—1. Who made that design ; *mod.* artist.—2. That was struck by lightning ; *mod.* house.—4. Who die in a just cause ; *mod.* they.—7. That Jack built ; *mod.* house.—10. That I bought ; *mod.* book.—12. In which he lived ; *mod.* city.—13. That love me ; *mod.* them.

*Adverbial clauses.*—3. When the news came ; *mod.* started.—5. That we might live ; *mod.* died.—6. Because she was tired ; *mod.* sat down.—8. As he was told ; *mod.* did.—9. When I can ; *mod.* will write.—11. As he likes ; *mod.* spends.—14. For he was thirsty ; *mod.* drank heartily.—15. Before I arrived ; *mod.* had left.—16. Till night set in ; *mod.* pursued.

#### DICTATION

##### THE BUTTERFLY TRICK

One day, Lord Elgin invited (1) all the Commissioners to dinner. They came an hour before the time, and brought with them a Japanese conjurer (2) to enable his Excellency to judge of the skill of these performers. An apartment, one side of which opened out upon a temple garden, was soon transformed into a theatre ; chairs and benches were ranged on the well-kept lawn, and the ambassador, commissioners, the suite, and a large body of officers, formed (3) the audience. The conjuror was a gentlemanly-looking venerable man, clad in ample silk robes. He had as an assistant, a man who tapped incessantly upon a small drum ; and his remarks, unintelligible, of course, to us, served to amuse the crowd of Japanese who were behind us. The old man performed many tricks of legerdemain, in a manner that equalled anything we had ever before seen ; but when he proceeded to show the far famed butterfly trick, all were fairly struck dumb with wonder.

Our Japanese conjuror was seated cross-legged about ten yards from us, upon a raised platform : behind him was a gold-coloured screen, with a painting of a mountain peak, in blue and white, upon a glittering ground. He threw up the sleeves of his robe, and showed us a piece of tissue paper. It was about six inches square, and by dexterous and delicate manipulation, (4) he formed it into a very good imitation of a butterfly, with extended wings, each about one inch across. Holding the butterfly out in the palm of his hand, to show what it was, he placed two candles, which were beside him, in such a position as to allow him to wave a fan rapidly without affecting the flame, and then by a gentle motion of this fan over the paper insect, he proceeded to set it in motion. A counter-draught of air from some quarter interfered with his efforts, and made the butterfly truant to his will, and the screen had to be moved a little to remedy this.—(Continued.)

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### Questions de grammaire

Un vénérable correspondant nous pose les questions suivantes :

#### I<sup>ère</sup> QUESTION

Il arrive quelquefois qu'un participe passé, suivi d'une préposition et d'un infinitif, est précédé d'un complément direct qui peut appartenir, semble-t-il, soit au participe, soit à l'infinitif. Quelle règle suivre dans les écoles? J'ai ici une grammaire qui fait accorder le participe avec le complément qui lui appartient, dit-elle. L'autre laisse le participe invariable, déclarant que le complément appartient à l'infinitif; d'autres déclarent l'accord du participe facultatif. La plupart des grammaires n'en disent rien.

Voici quelques exemples où entre cette difficulté: "*Les livres que j'ai eu à lire.*" "*Les robes que vous m'avez DONNÉ à coudre.*" Faut-il dire: "*J'ai eu des livres à lire,*" ou "*j'ai eu à lire des livres?*" "*Vous m'avez donné des robes à coudre, ou donné à coudre des robes?*" Dans la première supposition il faudrait faire accorder le participe; dans la seconde il reste invariable. Ce qui semble bien plus rationnel. Comment en effet écrire: "*Les constellations qu'on m'a données à décrire?*"

Quelle règle pratique suit-on sur cette question à l'École normale Laval?

#### II<sup>e</sup> QUESTION

E. Robert, Clerc de Saint Viateur, dans sa grammaire élémentaire, no. 230, donne pour règle invariable que les adverbes *combien*, *autant*, *plus*, précédant le pronom *en*, ne font pas varier le participe. Ainsi il fait écrire: "*Des livres, combien j'en ai LU. Autant de batailles il a LIVRÉES, autant il en a GAGNÉ.*" Il est vrai qu'au No 713 de sa grammaire complète il s'inscrit en faux contre cette règle, mais ne croyez-vous pas qu'il serait bon de le faire remarquer aux institutrices qui s'en tiennent en grand nombre à la règle de la grammaire élémentaire?

*Un ami de l'Éducation.*

### RÉPONSES

#### I<sup>ère</sup>

Lorsque le participe passé est suivi d'une préposition et d'un infinitif, il faut examiner si le complément direct qui précède le participe est celui du verbe *avoir* ou bien celui de l'infinitif. Lorsque le complément appartient au verbe *avoir*, le participe varie; dans le cas contraire, il est invariable.

Dans cette phrase: "*Les livres que j'ai EUS à lire*", le *que* est complément direct du verbe *avoir*, le participe varie: *J'AI LESQUELS LIVRES EUS afin de les lire, pour que je puisse les lire.* Mais dans cette autre phrase: "*Les robes que vous m'avez DONNÉ à coudre*", le *que* est le complément direct de *coudre*, le participe reste invariable; on vous a DONNÉ À COUDRE LESQUELLES ROBES (1).

(1) Voir *Grammaire Nationale* de Bescherelle, 15<sup>ème</sup> édition, page 707.

D'après ce qui précède, il est facile de comprendre que le participe *donné*, dans la phrase suivante, reste invariable : “ *Les constellations qu'on m'a donné à décrire.* ” On ne m'a pas donné des constellations, mais on m'a donné à décrire des constellations (1).

C'est la *règle pratique* suivie à l'École normale Laval, règle formulée par Girault-Duvivier et confirmée par Bescherelle, Larousse et autres grammairiens célèbres.

## 2ème

Lorsque le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité, le participe varie. Mais le participe reste invariable si l'adverbe suit le pronom *en* au lieu de le précéder. 1<sup>ER</sup> CAS.—Exemple : “ *Autant d'ennemis il a attaqués, autant il en a vaincus.* ” 2<sup>ÈME</sup> CAS.—Exemple : “ *Quant aux belles villes, j'en ai tant visité...* ”

Dans les phrases citées par notre correspondant, question deuxième, les participes sont variables : *Des livres, combien j'en ai lus. Autant de batailles il a livrées, autant il en a gagnées.* ”

C.-J. M.

---

## LA PAGE DE LA JEUNE FILLE

---

### MARIE JENNA

SA VIE ET SES ŒUVRES

## I

PREMIÈRES ANNÉES DE MARIE JENNA.—VOCATION POÉTIQUE

(Suite)

Marie Jenna ne cessait d'admirer les environs de Bourbonne ; ses souvenirs, ses vers (1) sont imprégnés du parfum qu'ont laissé en elle les impressions des premières années. “ Point de ces beautés grandioses ou sauvages qui étonnent le regard, mais un charme qui le séduit et le captive ; une culture variée qui mélange harmonieusement toutes les nuances ; des coteaux portant avec plus de grâce que de fierté leur couronne d'arbres : de jolies routes serpentant dans la plaine, grimpant sur les pentes et se perdant dans les bois. Si nous avions une belle rivière avec cela, une rivière transparente où se joueraient les poissons, où le soleil jetterait des nappes de lumière, oh ! que nous manquerait-il alors !... Je n'aimerais pas à habiter ces contrées dont les montagnes se dressent comme une muraille à l'horizon. Il me faudrait être au sommet pour respirer à l'aise, et il me semble qu'un grand ciel bleu sur des collines est le plus joli ordinaire que la nature puisse nous donner...” Les inspirations de sa muse devaient garder quelque chose de ses doux et calmes horizons.

Mais c'est surtout dans l'enceinte de Bourbonne qu'elle a vécu. Adressant un jour à un ami, dont elle attendait depuis longtemps la visite, une gravure représentant sa ville natale, Marie Jenna lui parle des lieux qu'elle aime : “ Puisque vous ne venez pas voir notre petit Bourbonne, il faut que je me résigne à vous le présenter de loin. Vous voyez que l'église est placée au point culminant ; belle situation, si elle n'était difficile à atteindre pour les pauvres infirmes. Le clocher, qui penchait depuis de longues années et devenait menaçant, a été enlevé à partir du dôme, l'idée de ce découronnement me faisait frémir ; mais il se trouve que la tour produit fort bel effet... Le bonheur serait d'y prier à côté de vous.

1 Voir aussi la *Grammaire des Grammaires* de Girault-Duvivier.

2 Voir notamment *Enfants et Mères*.

“ Je reprends la baguette pour vous montrer, au premier plan, les fenêtres de l'établissement des bains ; la vue est prise des jardins de l'établissement. Le bouquet d'arbres que vous voyez au-dessus, à droite, est le jardin du château, l'orgueil de Bourbonne. Avant sa restauration, ce château appartenait à la sœur de notre mère ; vous devinez quelles parties nous faisons dans ce beau jardin. Les petits sentiers, sa vieille grotte, sa belle terrasse, tout cela est plein de mes souvenirs d'enfance ; c'est là que nous allions cueillir, au mois d'avril, des marguerites et des pervenches. C'est là qu'un jour, en me promenant dans une allée silencieuse, je me sentis émue d'un enthousiasme indicible, et qu'une voix s'écria au-dedans de moi : “ Ah ! si j'étais poète ! Le propriétaire du château cherche, je crois, un acquéreur. Puisse tomber en bonnes mains ce paradis de notre enfance ! ”

“ Je veux encore vous faire remarquer cette maison étroite ressortant sous un large toit : c'est la maison de notre mère ; nous l'avons habitée jusqu'au jour où nous avons cédé à l'attraction de Montmorency (1) ” ...

En 1854, la famille Renard se fixa, en effet, dans une grande et belle demeure que l'on nomme, à Bourbonne, le château de Montmorency ; cette résidence, dans le style du XVII<sup>e</sup> siècle, est entourée d'un vaste jardin, que prolonge en quelque sorte une promenade ombreuse, solennelle, dessinée d'après les plans de Le Nôtre, et qui, disait-elle, “ est presque à nous. En été, quelques soldats désœuvrés nous la disputent ; mais, au printemps et en automne, il m'arrive d'en faire le tour sans rencontrer âme qui vive. J'en jouis alors si vivement, que c'est à la venger de sa solitude. ”

Une famille nombreuse était réunie dans la même habitation. “ Savez-vous écrivait avec enjouement Marie Jenna, que notre maison est l'idéal des phalanstères ? Savez-vous que les quatre branches de la famille vivent sous le même toit, qu'une seule clef ouvre toutes les portes ? Savez-vous qu'il n'y a, pour composer la plus charmante société, qu'à traverser des corridors ? Savez-vous que j'ai trois sœurs, et que je plains beaucoup les femmes qui n'en ont pas ? Oh ! que les souvenirs d'enfance sont mille fois plus doux, quand on peut dire à quelqu'un : “ T'en souviens-tu ?... ”

Elle voyait dans “ la maison d'une famille chrétienne un sanctuaire de poésie, une tente dressée pour les pures affections sur le chemin de l'éternité (1) ”. Assise à sa fenêtre, elle “ avait, par-dessus un jardin voisin, une échappée sur la campagne ; elle apercevait un point où la terre semble toucher le ciel ; c'est de ce côté qu'elle regardait presque toujours. ” (3)

(à suivre)

JULES LACOUR.

---

### Conférences d'instituteurs

---

La réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, Montréal, aura lieu samedi le 31 mai courant.

— La réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, Québec, aura lieu le 25 mai courant.

---

La *Bibliographie* est remise à la prochaine livraison, faute d'espace.

(1) Lettre inédite à M. E. Sahuc, 8 mai 1875.

(1) *Pensées d'une croyante*.

(3) Lettre inédite à M. E. Sahuc.

---

**AU COIN DU FEU**


---



Petits oiseaux

---

I

Petits oiseaux, voici l'aurore,  
 Qui nimbe le front des coteaux.  
 Envolez-vous dans l'air sonore,  
 Qu'un nuage dore,  
 Petits oiseaux.

III

Petits oiseaux, dans la ravine  
 Glisse le rire des ruisseaux.  
 Buvez, sur l'eau qui s'illumine,  
 La perle fine,  
 Petits oiseaux.

II

Petits oiseaux, le ciel brille ;  
 Il sourit aux joyeux berceaux.  
 Caressez la douce famille,  
 Fleur qui babille,  
 Petits oiseaux.

IV

Petits oiseaux, la voix des pâtres  
 Ramène' au bercail les troupeaux.  
 Apaisez, dans les bois grisâtres,  
 Vos chants folâtres,  
 Petits oiseaux.

F. BATAILLE.



## La Plume-Fontaine Laughlin



La plume que nous annonçons aujourd'hui est supérieure à tout ce qui a été fabriqué jusqu'à présent. Elle est réellement la meilleure pour le prix indiqué.

Cette plume est d'une utilité incontestable et devrait se trouver entre les mains de tous les Professeurs.

Son prix véritable est **\$3.00**, mais nous la vendons **\$1.00** !!

En donnant votre commande, dites-nous si c'est une plume pour Dame ou une plume pour Monsieur que vous voulez acheter. (8 cts extra doivent être envoyés pour payer les frais de port.) Indiquez bien votre nom, la paroisse et le comté. Envoyez votre argent par lettre recommandée, et adressez :

**LAUGHLIN Mfg. Co.,**  
286, Laughlin Block, Detroit, Mich., U. S.

### Références utiles

**J.-A. Langlais & Fils**, libraires-éditeurs, 177, rue St-Joseph, St-Roch, et 36 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

*Pour les écoles :* Nous avons toujours en magasin tous les livres en usage dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des clercs St-Viateur, des Ecoles chrétiennes, des Frères Maristes, et les cours de Cloutier et Lagacé.

Aussi, toutes les fournitures pour les écoles modèles et élémentaires, papiers, papeteries, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie pour tableaux, etc., etc. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant celles de Meissas, Dufour, Johnson, Rand, McNally, et la collection des cartes du département de l'Instruction publique que nous vendons à très bas prix.

Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne, diplômée à l'exposition de Chicago avec une médaille, du prix d'excellence sur vingt-deux concurrents, une petite série en cinq cahiers gradués pour les commençants, cette série est une introduction à la grande, elle se vend 45 cts la douzaine. Ces deux séries sont en usage dans presque toutes les écoles, (elles sont approuvées par le conseil de l'Instruction publique.)

Nous sommes aussi les éditeurs du journal d'appel rédigé par M. J.-N. Miller.

Toujours en magasin, les globes terrestres, depuis 25 cts chacun à \$20.00. Nous tenons aussi toutes les fournitures de bureaux pour messieurs les marchands, les avocats, les notaires, etc., etc., consistant en livres de comptabilité, livres de minutes, livres blancs, billets promissoires, traites, reçus, blancs d'engagements, etc., etc., nous nous chargeons aussi de faire imprimer et relier toutes sortes d'impressions ; nos prix et nos conditions de vente sont très avantageux, n'ayant pas de commis-voyageurs, nous faisons bénéficier nos clients des dépenses du voyage.

Correspondance sollicitée. Nous donnons une attention spéciale aux commandes reçues par la malle. Veuillez bien indiquer le mode d'expédition qui est toujours à la charge de l'acheteur.

**La Revue Canadienne.** — La plus belle publication du Canada et la seule Revue littéraire française de l'Amérique. 36 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrés. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No. 290, rue de l'Université, Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent, avoir un abonnement à moitié prix, un fonds étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

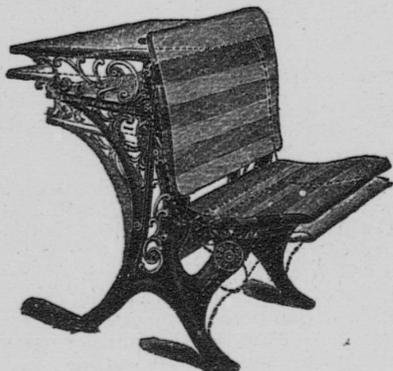
**L'Union Franco-Canadienne**, approuvée et fortement recommandée par tous NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada français et par un grand nombre de laïques éminents. Secours aux malades : en temps de maladie, \$3.00 par semaine, les deux premières semaines. \$5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et, de plus, \$3.00 par semaine pendant douze autres semaines, lorsque la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$25,000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre. Caisse de dotation de \$250, \$500, \$1,000, \$2,000 ou \$3,000. Bureau principal : 73, rue St-Jacques, Montréal.

**Ed. Marcotte.** — Imprimeur-Relieur et Papetier, 82 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec. Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres, factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

*Reliure* : livres de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles, cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un très grand nombre de municipalités.

## AMEUBLEMENT SCOLAIRE



THE B. B. ADJUSTABLE DESK

Durant les deux dernières années, nous avons vendu au-delà de **28,000 pupitres**. Ce nombre se trouve à peu près les trois quarts des pupitres fournis aux différentes écoles du Canada.

La solidité, la perfection et la beauté de construction de nos pupitres les placent au premier rang dans le commerce. Il se trouve sans doute des imitations, mais il ne s'en trouve pas d'égal.

Les pupitres que nous fabriquons sont conformes aux règles de l'hygiène scolaire.

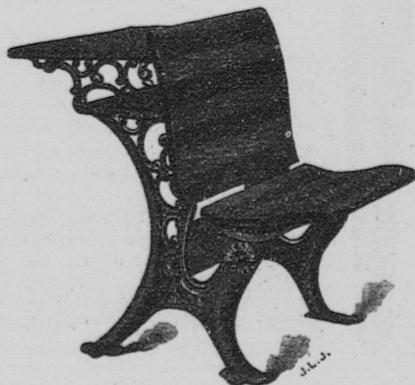
Demandez notre catalogue et envoyez-nous vos commandes. Vous pouvez être certains d'avoir pour votre argent.

**The Canadian Office and School Furniture Co., Ltd. Preston, Ont.**

Le pupitre **BALL-BEARING** est le meilleur modèle que l'on puisse trouver dans le monde entier. Il est au-dessus de toute critique.

Une **MÉDAILLE D'ARGENT** nous a été accordée à l'Exposition universelle de Paris. Nos pupitres sont les seuls que le gouvernement a bien voulu recommander à ce grand concours.

Pour la sixième fois la commission scolaire de Toronto nous a chargés de fournir les pupitres à toutes ses écoles. Le montant du contrat, cette année, s'élève à \$10,000.



THE AUTOMATIC DESK B B.

Le climat du Lac St-Jean est aussi doux que celui du district de Montréal. Tous les grains y mûrissent. La région y est aussi des plus propres à l'élevage des bestiaux.

Les principales essences forestières sont l'épinette, le bouleau, le merisier, le frêne, le sapin.

Cette région est desservie sur un parcours de 192 milles par le chemin de fer. Il y a aussi un embranchement du même chemin de fer qui part de Roberval se rendant à Chicoutimi, après avoir traversé les belles et florissantes paroisses de St-Jérôme, St-Gédéon, St-Bruno, Hébertville, St-Dominique de Jonquière.

Détail important :— la compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean transporte gratuitement de Québec au lac St-Jean tous les colons de bonne foi ainsi que les effets de ménage d'un poids n'excédant pas 300 livres.

---

## Région de l'Outaouais et du Témiscamingue

LES vallées de la Lièvre, de la Gatineau et de la Rouge offrent un magnifique champ d'exploitation à l'agriculture.

La forêt renferme en outre des arbres de la plus belle venue, pin, érable, merisier rouge et blanc, frêne, orme, épinette, etc.

Tout cet immense territoire est aussi sillonné d'importantes rivières fournissant à l'industrie d'incomparables pouvoirs hydrauliques.

Dans la région du Témiscamingue, le sol est excellent, notamment dans les cantons

### DUHAMEL, GUIGUES et LAVERLOCHERE

La colonisation a même fait des progrès rapides dans ces trois cantons qui contiennent à l'heure actuelle plus de cinq cents familles.

Le grand avantage que présente la colonie du Témiscamingue est la facilité du défrichement dans les brûlés et la qualité supérieure du sol. Il y a là des colons en bon nombre, qui ont mis en culture tout leur lot (100 acres) en moins de quatre ans, sans y laisser une seule souche.

La grande voie de communication pour atteindre ces deux régions est le chemin de fer du " Pacifique Canadien ".

---

## Région de la Matapédia

TOUTS les cantons de la vallée de la Matapédia sont reliés par le chemin de fer Intercolonial.

Cette région, remarquable par la richesse de son sol et l'excellence de ses pâturages est appelée à un brillant avenir.

Dans certaines parties, le défrichement est rendu facile par suite des grandes étendues de bois brûlés.

De l'avis des explorateurs, toutes les terres, à de rares exceptions, peuvent faire de bons établissements.

Les cantons les plus dignes de mention sont ceux de

**Humqui**  
**Causapschal**  
**Matalick**

**Lepage**  
**Nemtaye**  
**Awantjish**

Le climat est à peu près semblable à celui des cantons de l'Est et les essences forestières sont des plus riches et des plus variées.

Il y a déjà plusieurs colonies florissantes dans la Matapédia. Citons Sayabec, St-Pierre du Lac, Amqui, Causapschal.

Les terres ne se vendent que vingt cents l'acre dans toute cette région.



## Région de la Gaspésie

**C**ETTE région, qui comprend deux grands collèges électoraux, Gaspé et Bonaventure, forme l'extrémité sud-est de la province et couvre une surface d'environ 10,000 milles carrés. La Gaspésie est aussi remarquable pour la richesse de son sol, que pour celle de ses pêcheries et de ses forêts.

On y rencontre presque partout les essences les plus recherchées : le pin, l'épinette, le cèdre, le peuplier.

Les voies de communication sont le chemin de fer "Intercolonial" et le chemin de fer la "Baie des Chaleurs," ce dernier partant de St-Laurent de Matapédia et se rendant jusqu'à New-Carlisle.

Les cantons traversés par le chemin de la Baie des Chaleurs sont ceux de Matapédia, Ristigouche, Mann, Nouvelle, Carleton, Maria, Richmond, Hamilton.

Tous ces cantons sont également recommandables. La terre y est presque partout de qualité supérieure.

Un steamer fait aussi plusieurs fois la semaine le trajet entre Dalhousie et le Bassin de Gaspé, faisant escale à Carleton, Maria, Bonaventure, New-Carlisle, Paspébiac, Port-Daniel, Newport, Grande-Rivière, Percé.

Pour renseignements plus détaillés, l'on peut s'adresser au Ministre de la Colonisation et des Mines de Québec.